

*N O U V E A U*  
**J O U R N A L**  
*HELVÉTIQUE,*  
O U  
**ANNALES LITTÉRAIRES**  
*E T P O L I T I Q U E S*  
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,  
*D E D I É A U R O I.*

—  
O C T O B R E 1777.  
—



*A N E U C H A T E L,*  
De l'imprim. de la Société Typographique.

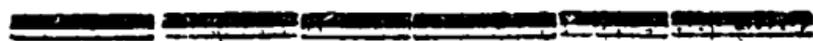




NOUVEAU JOURNAL  
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.  
ANNALES LITTÉRAIRES  
DE LA SUISSE.



I. *Descriptions des arts & métiers, &c.*  
*Nouvelle édition, augmentée par M. J. E.*  
*BERTRAND, professeur, &c. In-4<sup>o</sup>.*  
*Tome VIII, contenant l'art de l'indigotier,*  
*l'art de la porcelaine, l'art du potier de*  
*terre, l'art de faire les pipes, l'art de*  
*faire les colles, la fabrique de l'amidon,*  
*l'art du savonnier, & l'art du relieur.*  
*Neuchatel, de l'imprimerie de la Société*  
*Typographique, 1777. Suite.*

L'ART du potier de terre trouvait naturel-  
lement sa place à la suite de l'art de la por-  
celaine. Il consiste à faire de la vaisselle &

d'autres ouvrages avec de l'argille que l'on imbibe d'eau pour l'attendrir qu'on pèteit, à laquelle on donne différentes formes & qu'on fait cuire ensuite pour lui donner de la solidité. Mais cette définition est trop générale, puisqu'elle embrasse le travail du faïancier & du faiseur de pipes, tandis que l'on ne donne le nom de *potier de terre* qu'aux ouvriers qui font des ouvrages communs, & que l'on vend à tres-bas prix. L'analogie de cet art avec d'autres, & en particulier avec celui du tuilier & briquetier, qui a été décrit dans le quatrième volume de cette collection, est cause que M. Bertrand renvoie ici aux observations qu'il a faites, en traitant du dernier de ces arts, & qui ne formeraient qu'une répétition inutile.

Si l'on considère l'argille en elle-même, il est rare d'en trouver de pure; la plupart est diversement alliée. On en connaît de plusieurs espèces qui se distinguent par leur couleur respective. Il en est de blanche, de grise, de jaune, de rouge, de bleuâtre, &c. Toutes peuvent être employées pour divers ouvrages; & c'est à l'expérience qu'il faut avoir recours. Mais si l'on envisage cette substance uniquement par rapport au parti que l'on en tire pour la poterie, on en trouvera de trois sortes: la première résiste au feu le plus violent, mais sans acquérir

cependant la plus grande dureté, ni assez de compacité pour pouvoir contenir des matieres très-fusibles, telles que le nitre; c'est celle qu'on emploie pour faire les pots ou les grands creusets dans les verreries. La seconde acquiert dans le feu une dureté comparable à celle des cailloux, & résiste à sa plus grande violence sans se fondre. On s'en sert pour les creusets ordinaires & l'espece de poterie qu'on appelle du grès, sujette cependant à se casser en passant subitement du froid au chaud. Il y a enfin l'argille fusible qui est très-commune, & dont on fait une grande quantité de poteries peu coûteuses. On les revêt presque toutes d'une couverte vitrifiée ou d'un vernis, sans quoi elles ne pourraient pas contenir l'eau. Au reste, on appelle *terres à feu*, celles qui peuvent supporter, sans se casser, l'alternative subite du froid au chaud, assez bien pour qu'on puisse les employer dans la cuisine. Mais, comme l'observe M. B. c'est une chimere que de croire que l'on puisse faire des poteries solides & capables de résister au feu comme un vase de métal. Seulement faut-il dire qu'elles sont très-commodes & servent au moins pendant quelque tems. M. Duhamel du Monceau, à qui l'on doit, outre tant de productions utiles, la description de l'art qui nous occupe, après avoir fait quel-

ques observations préliminaires sur la substance qu'on y emploie, divise son travail en plusieurs articles, dans lesquels il traite des carreaux, de la façon de les mouler, de les cuire & de les arranger; ensuite de la manière de fabriquer avec la même terre différens ustenciles de ménage, du travail qui se fait sur la roue & sur le tour, de la construction des grands vases de jardin, des ouvrages qui se font en partie sur le tour & en partie sur la table à habiller; de ceux qu'on fait entièrement à la main ou avec des moules; de la manière d'enfourner les ouvrages de poterie & de les cuire; du vernis que l'on met sur les poteries, de l'espece que l'on nomme de grès, de la manière de donner à celle-ci une couleur noire; de la poterie d'Angleterre; & enfin du travail du potier fournaliste & de la cuisson des fourneaux & des creusets, &c. Nous n'entrerons point dans les détails que chacun de ces articles renferme, en nous bornant, suivant notre coutume, à en extraire ce qu'ils pourront contenir de plus intéressant pour nos lecteurs.

Le premier soin du potier doit être de bien choisir la matiere qu'il emploie, & de la séparer des corps hétérogenes qui s'y trouvent souvent mêlés; après quoi on y ajoute du sable plus ou moins, suivant sa qualité

éprouvée, & on la corroie. Cette opération se fait chez les Français, en pétrissant l'argille avec les pieds. En Suede on se sert de bœufs attelés au bras d'un arbre qui tourne sur son axe; mais comme ces animaux aiment à remettre les pieds dans les mêmes trous, il faut quelqu'un qui remplisse les pas & emporte les ordures. Les Hollandais emploient pour le même usage un moulin dont l'effet est encore plus sûr.

Notre auteur, en traitant de la construction des carreaux, ne parle que de ceux dont on se sert pour paver les appartemens. On fait que nos faïanciers de Suisse font des carreaux vernis de la même matière que les poeles ou fourneaux, & sur lesquels ils dessinent des figures élégantes; mais on ne les emploie pas pour carreler les planchers.

M. B. fait ici une observation économique, qui prouve avec quelle attention il fait ménager la bourse des amateurs. "L'auteur de cette description, dit-il, juge à propos de donner neuf planches pour démontrer qu'avec des carreaux quarrés, mi-partis de deux couleurs, on peut former quatre-vingt-seize compartimens agréables & très-différens. Cette découverte, si c'en est une, ne paraît pas mériter qu'on fasse les frais de ces gravures. Il est évident qu'en variant la forme des couleurs & la position des

carreaux, on peut faire une infinité de compartimens.

Les arts de la nature de celui-ci paraissent simples au premier coup-d'œil & d'une exécution facile, parce qu'ils sont communs. Quand on voit un potier travailler sur la roue ou au tour, rien ne semble plus aisé. Cependant il faut beaucoup d'adresse pour réduire toute la terre à une égale épaisseur, ayant une main dans un vase & l'autre en dehors : la difficulté augmente & l'habileté de l'ouvrier se fait mieux connaître, quand il veut, comme cela a lieu souvent, qu'un vase ait plus d'épaisseur à certains endroits qu'à d'autres : ce qu'il parvient à exécuter avec la précision nécessaire, sans se servir de compas ni d'aucune autre mesure. Bien plus, il étend ou il retient la terre à son gré; de sorte qu'ayant fait un vase trop large, il le rend plus étroit & plus bas s'il est trop haut; il en fait en quelque sorte tout ce qu'il veut. On observe que les plats & les assiettes faites au tour, se rompent en lignes circulaires : ce qui n'arrive point aux vaiselles qui ont été faites sur des moules.

Le travail qui se fait à la main, & qui consiste à ajouter des pieds, des anses, &c. aux corps des vases faits sur le tour, mérite aussi quelque attention. Pour ajouter ces

différentes pieces solidement & de maniere qu'elles ne s'en détachent plus, il suffit qu'elles aient le même degré de sécheresse que la terre dont le vase est formé. Le même moyen réussit pour les vases d'une grande capacité, & que l'on est obligé de faire de plusieurs pieces.

Mais il est nécessaire de savoir que la plupart des ouvrages de poterie laissent transpirer l'eau, sur-tout si l'on mêle beaucoup de sable avec l'argille. Si l'on en met moins, ils n'auront pas ce défaut; mais ils ne pourront supporter le feu, ce qui est cependant leur destination la plus commune. Pour leur donner cette dernière qualité, on les couvre d'une couche de vernis qui, étant vitrifié par la cuisson, empêche que l'eau ne pénètre la terre.

Ce vernis se fait avec le minerai dont on tire le plomb, ou avec le minium; mais le plus souvent on y emploie la litharge, c'est-à-dire, du plomb calciné qui a perdu une partie de son phlogistique par l'action du feu. Les potiers Allemands, suivant la remarque de M. B. ne se servent que de cette dernière matière. On la pile, on la tamise, on la broie très-fin sur la pierre. Pour qu'elle ne devienne pas trop coulante, on y ajoute une égale quantité de sable blanc & fin. On jette une portion convenable

de cette mixtion liquide dans le vase que l'on veut vernir & qui a déjà été cuit ; on la remue & on reverse ce qui ne prend pas. On porte ensuite le vase au feu pour cuire le vernis. Lorsqu'on ne le broie pas exactement, il est inégal & couvert de grains. Si l'on veut que l'émail ait une couleur blanche, on met vingt parties de plomb sur cinq d'étain, & on les fait calciner jusqu'à ce que le tout soit réduit en cendres, & on y ajoute la quantité d'eau nécessaire pour pouvoir appliquer le vernis. Mais il est à observer que la moindre particule de graisse qui touche ce vernis, anéantit tout le travail ; les métaux reprennent leur première forme, & le vernis disparaît de dessus les vases qu'il devait couvrir. En France on suit deux méthodes différentes pour l'appliquer ; quelques potiers, après avoir formé le vase, l'humectent légèrement, & répandent le vernis en poudre sur sa surface, en sorte que par une seule opération on cuit la terre & on fond le vernis qui se vitrifie ; d'autres préfèrent de porter d'abord le vase dans le four, ensuite d'y appliquer avec un pinceau le vernis réduit en bouillie, ce qui exige une seconde cuisson. C'est une augmentation de dépense, mais l'opération en devient plus exacte ; & nous remarquerons encore avec M. B. qu'il n'est presque aucun

pays où l'on ne fabrique de la poterie de terre pour l'usage de ses habitans. Dans les campagnes, les femmes & les enfans font quelquefois des écuelles & d'autres ustensiles de terre, d'une forme assez régulière, & qui suffisent pour leurs besoins. On les cuit tout simplement dans des fours de terre glaise, qui se font d'un moment à l'autre, & dont on fait sécher l'intérieur en y allumant un feu de bruyeres. Un observateur attentif & assez éclairé pour ne pas dédaigner des soins de cette nature, pourrait se rendre très-utile dans le lieu qu'il habite, en s'appliquant à examiner les différentes especes de terres & les mélanges que l'on aurait lieu d'en faire, pour donner une poterie ou meilleure ou moins dispendieuse, &c.

Cette observation embrasse une espece de poterie plus précieuse que celle dont nous avons traité jusqu'ici, & que l'on nomme du *grès*. Elle est composée d'argille pure, mêlée avec du sable réfractaire, ou qui se fond très-difficilement au feu. Il est des pays où l'on en construit des vases ou pots, moins beaux, à la vérité, que ceux de faïence, mais qui acquierent une dureté singulière, & sont d'un aussi bon service que la meilleure porcelaine. Il ne serait rien moins qu'impossible de construire des vaisseaux de cette composition, qui ne se

casseraient pas en passant subitement du chaud au froid. Il en résulterait de plus d'excellens creusets, & il est à préférer que l'on y réussisse par des expériences bien faites & multipliées. On sait que les opérations de chymie ne peuvent se faire que dans des vases de terre cuite : ce sont les seuls qui puissent résister à la chaleur la plus forte & à l'action des dissolvans chymiques. Il a fallu chercher par des mélanges à former des creusets capables de soutenir les plus fortes variations du chaud & du froid, & de contenir les métaux en fusion pendant un assez long tems. Les meilleurs que l'on connaisse sont ceux que le pays de Hesse fournit, composés d'argille réfractaire bien lavée, & mêlée ou avec deux parties de sable médiocrement gros, ou avec de la même argille cuite & pilée grossièrement, &c.

2. *Art de faire les pipes.* A mesure que les hommes ont multiplié leurs besoins, il est devenu nécessaire d'inventer de nouveaux arts afin d'y pourvoir. Celui que nous allons analyser est de ce nombre; & quoiqu'en apparence il soit peu important, quoiqu'on puisse l'envisager comme inutile pour une partie du genre humain, on verra, par la description très-abrégée que nous en donnerons, qu'il offre bien des choses dignes de quelque curiosité.

L'usage d'aspirer la fumée de quelque plante, est plus ancien qu'on ne le croit communément; il est généralement établi chez les peuples policés, & même chez les nations sauvages, parmi lesquels les arts sont le moins cultivés. On conserve dans les cabinets des curieux, des calumets ou des pipes industrieusement travaillées; on en apporte de très-belles de la Chine, de la Perse & du Mogol. Il paraît que ce sont les Espagnols qui les premiers ont apporté le tabac des Indes, & ont enseigné aux Européens à le fumer. Cet usage, comme celui du thé & du café, doit son origine à l'avidité des marchands qui ont cherché à introduire une habitude propre à augmenter leurs profits. Les médecins ont condamné l'usage du tabac, excepté dans certains cas particuliers, où ils le recommandent. Les gens désœuvrés de tous les états trouvent dans la fumée de cette plante, un moyen de dissiper leur ennui & de remplir les vuides de la conversation, & même de se donner le tems de réfléchir sur des affaires sérieuses. Dès ce moment, les gens aisés ont raffiné sur le choix du tabac & sur la manière d'en recevoir plus agréablement la fumée. Les uns, pour en éviter la chaleur incommode, ont imaginé de la faire passer par des tuyaux fort longs, de bois, de métal ou de cuir;

tandis que les gens du peuple , qui ont presque tout le jour la pipe à la bouche , & à qui l'âcreté de cette fumée ne déplaît pas , en emploient de très-courtas. M. Duhamel du Monceau , auteur de la description de cet art , ne s'est point proposé de placer ici celle de toutes les formes que l'on a données aux pipes , ni les diverses manières de fumer ; il ne parlera pas même des pipes dont le fourneau est de terre grise , auquel on ajoute un tuyau de bois , ni de celles de métal que les gens du peuple préfèrent , parce qu'ils peuvent les mettre dans leur poche sans les casser ; mais il se borne à expliquer la manière de faire les pipes du plus grand usage en Europe , qui sont de terre blanche , & que l'on connaît sous le nom de pipes de Hollande. Leur fabrique occupe un grand nombre d'ouvriers dans ce pays-là , de même qu'en France & en Angleterre : quoique fragiles , elles ont l'avantage d'être légères , propres à résister long-tems à l'action du feu , & d'un prix modique. Entre les ouvrages de terre cuite , il en est peu , excepté la porcelaine , qui méritent plus d'attention que celui-ci.

Cette description est partagée en plusieurs articles , dans lesquels l'auteur traite des différentes espèces de pipes observées par un autre savant , nommé M. Rigaut , de la

terre dont on fait ces pipes-là, de la manière de la préparer, de la travailler & de la cuire dans des fours plus où moins grands, &c.

On connaît la figure des pipes dont il s'agit ici ; ce sont de longs tuyaux de terre cuite, très-fine & très-blanche : à l'un des bouts, est un évasement recourbé, dans lequel le tabac brûle, & qui a la forme d'un conoïde renversé ; à la pointe de celui-ci, est un petit appendice de terre qu'on nomme le talon. La terre que l'on emploie à cet usage, est du genre des argilles, & pareille à celle de Samos, dont les anciens faisaient de très-beaux vases. Quand on examine tous les procédés qu'exige une telle fabrique, on ne peut qu'être étonné du bas prix auquel les pipes les plus longues & les plus fines se vendent ; c'est ce qui nous invite à entrer dans quelques détails qui généralement sont assez peu connus ; & comme c'est en Hollande qu'on travaille le mieux en ce genre, nous nous attacherons sur-tout aux manufactures de pipes, exercées dans ce pays, & nous observerons d'abord que c'est principalement dans la ville de Gouda qu'elles fleurissent, puisqu'on y compte jusqu'à deux cents quatre-vingts maîtres fabricans de pipes, dont chacun occupe soixante à soixante-dix ouvriers : elle en fournit aux deux Indes, où

il s'en fait une immense consommation. La grosse de ces pipes, composée de douze douzaines, ne coûte sur les lieux que trente-deux sols, argent de Hollande; voici cependant, en peu de mots, le travail qu'elles exigent.

Lorsqu'on a trouvé de bonne terre à pipes, on commence par la faire sécher parfaitement dans un magasin, ensuite on la détrempe dans une cuve pleine d'eau pour la rendre souple, après quoi il faut l'écraser, l'étamper & la bien battre, la faire passer successivement dans deux autres cuves, afin de la mêler de manière que sa couleur devienne parfaitement uniforme; enfin on la pêtir, & les Hollandais se servent pour cette dernière opération, d'un moulin destiné à cet usage; tout cela demande du tems & des soins. La terre étant ainsi préparée, un ouvrier en prend une quantité suffisante pour faire une pipe, ni plus ni moins: cela est essentiel. Il la roule, en lui donnant à peu près la figure qu'elle doit avoir, forme de ces rouleaux des poignées qu'il dresse & laisse sécher jusqu'à un certain point; les sépare ensuite, & perce chaque rouleau d'un bout à l'autre, avec une broche de fer frottée d'huile, le met dans un moule de fonte, frotté de même, qu'il place dans une presse aussi frottée de même, afin qu'il reçoive  
une

une forme exacte. Le tuyau de la pipe ainsi établi, il est question d'en former la tête, ce qui se fait à l'aide de deux outils dont on trouve ici la description.

Après cela on arrange les pipes sur des planches, où elles se sechent encore, mais au point de conserver une certaine souplesse. Alors des femmes les reprennent l'une après l'autre, pour en enlever les bavures, arrondir & polir les têtes, &c. Elles passent de nouveau la broche de fer dans chaque tuyau, afin de pouvoir faire toutes ces opérations sans casser les pipes. Leur polissoir est une agathe ou une pierre à fusil. Croirait-on que chacune de ces ouvrières ne gagne que deux à trois sols par grosse? Il ne reste plus qu'à cuire les pipes, ce qui se fait dans des fours construits pour cet usage, & on les y arrange fort industrieusement autour de plusieurs petits piliers d'argille, qu'on nomme *chandeliers*.

Tel est le précis des manipulations qu'exige le travail des pipes de terre; mais elles n'ont point, au sortir du four, ce brillant, cet émail qui en fait la beauté, & que l'on admire dans celles de Hollande: on le leur donne au moyen d'un vernis dont les fabricans font un secret, mais qui vraisemblablement n'est qu'un composé de savon, de gomme & de cire blanche, qu'on fait fondre

a  
r  
r,  
fer  
afin  
une  
trit,  
der-  
a cet  
c des  
n ou-  
pour  
la est  
à peu  
me de  
esse &  
nt; les  
au d'un  
de fer  
noule de  
dans une  
il reçoive  
une

dans l'eau. On doit compter aussi pour quelque chose l'art d'emballer une marchandise aussi fragile, & de la transporter, sans accident, aux pays étrangers.

---

II. *Système complet d'éducation publique, physique & morale, pour l'un & l'autre sexe, & pour les diverses conditions, exécuté dans les divers établissemens ordonnés par S. M. I. Catherine II. Par M. Betzky. Traduit en français par M. Clerc. 2 vol. in-8°. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1777. Part. I, pag. 286. Part. II, pag. 330.*

VOICI un ouvrage de la plus grande importance pour l'utilité publique & particulière, pour l'instruction des magistrats, pour celle de tous les peres de famille, comme de ceux qui sont appellés à concourir à l'éducation des enfans. Ce ne sont pas des préceptes vagues, des maximes hasardées, des projets imaginaires; ce sont des plans exécutés; c'est l'histoire d'établissemens faits, dont les succès ont couronné les intentions généreuses d'une grande princesse, & les soins désintéressés d'un citoyen sage & éclairé, M. Betzky, dont le zele patriotique mérite d'être à jamais célébré par toutes

les nations , puisqu'il montre ce que la raison & le courage , soutenus par l'autorité , peuvent exécuter par-tout. La Russie est donc le seul pays qui ait un système suivi d'éducation , depuis l'âge de cinq ans à celui de vingt ; système d'autant plus solide qu'il est mieux rapproché des loix de la nature & des droits de la raison , sans pédantisme , sans singularités & sans superstition.

On trouve dans ces deux volumes les plans , les regles , les statuts , la police , la marche de treize établissemens qui doivent faire le bonheur d'un vaste empire & la gloire de Catherine II. Le nom de Catherine , législatrice & institutrice de son peuple , doit être révééré dans les siècles les plus reculés ; & elle apprend en même tems à tous les souverains ce qu'ils peuvent faire en faveur de leurs sujets par l'éducation.

D'abord c'est une maison pour élever les enfans trouvés & les orphelins , établie avec magnificence à Moscou en 1764. Le plan de toute cette institution est admirablement conçu , & a servi de modele à celles qui ont suivi ; savoir , l'institution de la communauté pour l'éducation des demoiselles , celle des bourgeoises ; un entrepôt pour les enfans trouvés , avec un hôpital pour les pauvres femmes prêtes d'accoucher ; un corps de cadets élevés pour le service de

l'état ; un gymnase annexé à ce corps , pour y former des instituteurs , des gouverneurs , des précepteurs , des maîtres nationaux , tirés des élèves qui promettent le plus , tant de l'académie des arts , que des sujets libres de l'empire ; enfin l'académie des arts , dirigée d'après ce nouveau plan.

Tous ces grands établissemens ont été suivis , en 1772 , de quatre autres à Moscou ; une caisse d'assistance & de rentes pour les veuves , une caisse de dépôt qui assure les propriétés , une caisse d'emprunt ou lombard , un gymnase pour élever des enfans pour le commerce.

La partie de toutes ces institutions , qui a pour objet le physique , est dirigée selon les principes les plus sages , par des réglemens infiniment judicieux , dont on ne peut assez admirer les détails. On y pourvoit par des précautions bien concertées , à la liberté & à la pureté de l'air , à la propreté de l'intérieur & de l'extérieur des maisons , à une nourriture saine , suffisante , mais sans délicatesse , à la formation de l'habitude aux variations du climat & à l'intempérie des saisons , à un habillement commode , léger , sans ligature , à tous les exercices que comprend une gymnastique bien entendue , à tous les jeux qui peuvent servir au délassement , en rendant le corps souple ,

vigoureux, adroit, pour porter, marcher, sauter & courir. Il y a des jeux de volant, de palets, de boules, de quilles & d'arc. On exerce les élèves à sauter, à courir, à lutter, à nager, à voltiger, à grimper, à patiner sur la glace. On les forme à l'escrime, à la danse, aux travaux de l'agriculture. Pour tout cela, il y a des règles dont on ne peut lire le détail sans y applaudir. Tout, dans cette éducation publique, est soutenu par l'émulation, l'imitation, l'exemple & les récompenses. Les plus jeunes sont spectateurs de ces amusemens, en attendant qu'ils puissent être acteurs. Ceux qui ont été les témoins de ces exercices, n'ont pu assez admirer l'adresse & la force de ces jeunes gens ainsi élevés. Dans l'enceinte de la maison des cadets, il y a aussi des canons qu'on les accoutume à charger, à pointer, à allumer; on leur fait monter & descendre des échelles de cordes, grimper au haut des mâts ou à la cime des arbres.

On n'est pas moins attentif à l'éducation morale & religieuse; mais la religion & le culte sont absolument dirigés aux principes de conduite & aux mœurs, à la justice, à l'humanité, à la bienfaisance, à l'amour de la vérité & de l'ordre, à la subordination.

Tous les plans de cette éducation publique & nationale tendent à former des hommes

pour la société; toutes les parties y sont à leur place; toutes sont fondées sur la nature & la raison. Les qualités essentielles qu'on exige dans les instituteurs, sont la douceur, l'urbanité, les bons exemples & les connaissances utiles. Tous sont surveillés par une inspection supérieure; l'ordre & la subordination doivent régner entre tous ceux qui concourent au même but.

On doit enseigner à ces élèves, selon l'état auquel ils sont destinés, les talens qu'ils manifestent, l'âge où ils sont, & le choix qu'ils font eux-mêmes de leur vocation, lorsqu'ils sont en âge d'examiner & de prendre un parti, les différentes sciences par lesquelles ils peuvent se rendre utiles à la société. L'éducation n'est pas la même pour tous. On doit tourner les études des uns du côté de la politique ou des finances, des autres du côté du commerce ou de la police générale de l'empire, ou de la police particulière d'une ville, ou bien de l'intendance des bâtimens, ou des ponts & chaussées, ou des mines, ou des monnoies, ou des eaux & forêts, ou de l'agriculture, &c. Les études d'autres se rapportent à la marine, ou à l'art militaire & à ses différentes parties.

Il y a différentes classes d'élèves qui ont leurs maîtres & leurs inspecteurs : chaque

classe a des marques d'honneur , & des prix pour ceux qui se distinguent. L'impératrice elle-même visite ces établissemens.

On voit dans le plan général du premier , trois parties principales : la premiere expose les constitutions de la maison touchant les chefs , leurs obligations , leurs privileges , sur la maniere dont les enfans doivent être reçus , entretenus & instruits , sur la façon de faire valoir les fonds , les rentes de la maison , sur les peines & les récompenses ; dans la seconde partie on développe les droits & les devoirs de chacun des membres de la maison , relativement à la place qu'il occupe ; dans la troisieme on traite de l'institution physique & morale , de l'enseignement dans les sciences & les arts , & des exercices du corps & de l'esprit.

On lira avec plaisir dans le chapitre X, *tome premier , pag. 222* & *suiv.* un essai ou une esquisse d'un catéchisme moral , à composer pour les élèves destinés par leur état aux arts ; & dans le suivant , *pag. 235* & *suiv.* des réflexions judicieuses sur les châtimens. Par-tout , en un mot , on trouvera des principes & des maximes très-sages sur l'éducation en général des enfans de tous les ordres.

( *La suite au Journal prochain.* )

---

III. *Opuscules de physique animale & végétale, par M. l'A. Spallanzani, &c. traduits de l'italien, augmentés d'une introduction par M. J. Senebier, M. du S. E. &c. avec des lettres de M. C. Bonnet, &c. 2 vol. in-8°. Geneve, 1777.*

A l'aide du microscope, les naturalistes voient paraître chaque jour, de nouvelles especes d'animaux & de plantes, que leur petiteſſe avoit jusqu'ici dérobes aux yeux les plus perçans. Déjà l'on apprend à les distinguer, à les classifier; on décrit leur histoire. Muller a donné la description de cent quarante-six especes de ces animalcules, & l'on aura bientôt aussi une botanique microscopique. C'était rendre un service bien essentiel aux sciences, que de traduire en français l'ouvrage curieux de M. l'A. Spallanzani, qui contient ses observations ingénieuses & exactes sur des objets si intéressans. Le public doit sans doute beaucoup de reconnaissance à M. Senebier, qui vient de donner cette traduction, enrichie d'un discours préliminaire très-savant, dans lequel il trace l'histoire des découvertes microscopiques; il montre leur influence sur la perfection de l'esprit & des connaissances humaines, & il indique les auteurs & les

ouvrages où l'on trouve toutes ces observations & ces découvertes si singulieres.

On fait déjà combien les observations microscopiques ont étendu nos connaissances sur les végétaux, leurs parties, leur organisation, leur anatomie, leurs embryons, sur les mysteres de leur reproduction, de leur sexe, de leur végétation. MM. Grew, Linné, Corti, Duhamel, Bonnet, de Saussure & plusieurs autres, ont publié leurs découvertes; & nous avons dans l'ouvrage que nous annonçons, de nouvelles observations sur les graines des plantes & sur les plantes des moisissures, qui s'attachent à différens corps. On peut lire dans l'introduction de M. Senebier un abrégé des découvertes sur la structure, l'organisation & l'anatomie des diverses parties des plantes.

Cette histoire des moisissures, publiée par M. Spallanzani, est remplie de découvertes curieuses & de faits singuliers & intéressans: ce sont autant de plantes qu'il trouve sur les fruits qui se pourrissent, sur les bois qui se moisissent, sur les cuirs humides, sur le pain vieux, &c. Il en trace la figure, il en caractérise les especes. Quelques-unes de ces moisissures sont amphibies, croissent dans l'eau & hors de l'eau. Les unes sont simplement rameuses, d'autres en filets qui portent au sommet un globule; d'autres sont

rameuses avec des globules aux extrémités des branches ; quelques espèces portent à ces extrémités de petits champignons arrondis. Ces plantules , semblables aux autres végétaux par les propriétés essentielles qui distinguent les êtres de ce regne , ont deux propriétés particulières qui les distinguent ; l'une , qu'elles croissent en tous les sens , horizontalement ou dirigées vers le centre de la terre , tout comme verticalement ; l'autre , qu'elles ne cherchent pas la lumière ni le soleil , qu'elles ne s'élevent pas du côté d'où la lumière ou le soleil viennent. L'auteur a trouvé les semences de ces plantes ; semences qui ne peuvent se développer que dans certains corps particuliers ; semences qui résistent à l'ardeur d'un feu violent , & qui conservent sans altération , pendant un tems très-long , leur faculté germinatrice. Il y a une multitude immense d'espèces de plantes de ce genre , qui n'ont pas encore été découvertes & examinées ; & parmi celles-ci , il peut s'en trouver qui avoisinent peut-être aux fossiles , en occupant les lieux les plus bas du regne végétal.

Si tous ces êtres vivans surprennent par leur petitesse & leur organisation , la multitude presque infinie des animacules microscopiques étonne bien davantage. On avait déjà été frappé des découvertes sur les po-

lypes, faites par MM. Trembley, Backer, Roefel, Scheffer; mais ces myriades d'animalcules qui paraissent dans une quantité prodigieuse de liqueurs, & sur-tout dans les infusions faites avec les plantes & avec les graines, jettent dans une surprise dont on ne revient point. On s'apperçoit que tout est animé dans la nature : le microscope semble presque opérer une nouvelle création d'êtres infiniment petits, & il découvre à l'homme une immensité d'animalcules, dont il n'avait pas même soupçonné jusqu'ici l'existence, & qu'il connaît à présent presque aussi bien que les insectes qui frappent ses yeux de toutes parts.

Par le secours de fortes lentilles, M. Spallanzani nous montre que ces animalcules ont un mouvement propre & spontané, qu'ils accélèrent ou ralentissent à leur gré; que chaque espèce se distingue par des allures particulières, par une forme qui lui est propre, par des organes & des membres assortis à leur nature. Ces animalcules se tournent de tous côtés, évitent les obstacles, fuient les périls, cherchent ce qui leur convient, prennent de la nourriture, rendent des excréments, augmentent en volume depuis leur naissance : ils se multiplient, selon l'espèce, de diverses façons; les uns sont ovipares, d'autres vivipares; quelques-uns

se reproduisent par des divisions ou réparations transversales, d'autres par des divisions longitudinales.

Cet habile observateur a discerné & suivi, dans quelques especes, les individus, jusqu'à la cinquieme génération, nés d'un même sujet. Ce qui tue la plupart des autres insectes, fait périr ceux-ci, les odeurs fortes, les liqueurs spiritueuses, l'étincelle électrique, &c. Mais ces animalcules supportent un degré de froid & un degré de chaleur qui fait mourir la plupart des animaux. Il faut à ces animaux microscopiques, comme aux autres, un air qui se renouvelle : s'ils sont forcés de respirer toujours le même, dans un petit espace, ils y périssent suffoqués. Tous les fluides, excepté les huiles & les esprits ardents, sont remplis de ces êtres animés. Qui pourrait cependant assurer que des instrumens plus parfaits n'en découvrirent pas dans les huiles & dans les liqueurs spiritueuses ? Nous savons déjà que le vinaigre est rempli, en été, de petites anguilles. Qui oserait affirmer que l'air & le feu n'ont pas des animaux qui vivent dans ces élémens ?

Toutes les infusions, faites avec les graines, regorgent, sur-tout de ces animalcules, qui la plupart sont si petits, qu'un million de ces êtres organisés est moins gros qu'un grain de sable ordinaire.

Chaque sorte d'infusion semble avoir des animalcules particuliers : les germes de ces petits animaux nagent peut-être dans l'air & sont portés dans les infusions où ils se développent, dès qu'il s'y rencontre une nourriture propre & des circonstances favorables; cependant il est aussi des animalcules communs à plusieurs sortes d'infusions.

On trouve des animalcules dans le serum, dans le lait, le sang, le chyle, la salive, quand on les a mêlés avec l'eau; dans les semences de tous les animaux, dans les infusions faites avec l'eau, des nerfs, des tendons, des muscles, des veines, des membranes, &c. dans le pus des boutons de gale & de petite vérole, lorsqu'il commence à se sécher, &c.

Les anguilles du bled niellé ont conservé leur vie pendant plusieurs années, sans en donner de signe, que lorsqu'on les a humectées de nouveau. Il en est ainsi des animalcules qui reposent, sans apparence de vie, dans le sable des gouttières, & qui après un long tems, sont ranimés par l'eau.

Le rotifere, le volvox, le tardigrade, peuvent souffrir la mort & ressusciter plusieurs fois. Nous décrivons ces animalcules en particulier, & ces singuliers phénomènes dans le Journal suivant.

( Voyez la suite au Journal de novembre. )

---

IV. *Lettres sur différens sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale & l'Italie, en 1774 & 1775, avec des additions & des notes plus nouvelles, concernant l'histoire naturelle, les beaux arts, l'astronomie & d'autres matieres. Par M. Jean Bernoulli, des académies des sciences de Berlin, &c. &c. A Berlin, chez G. J. Decker, 1777. Tom. I. in-8°.*

EN annonçant cet ouvrage, nous souffrions volontiers au jugement qu'en porte l'auteur lui-même. " Je fens, dit-il, qu'il y a quantité de choses dans ce volume, qui auraient besoin d'apologie; mais précisément parce qu'il y en a tant, j'aime mieux m'en taire tout-à-fait & supprimer tous les lieux communs de préface, qui allaient couler de ma plume, sur le peu de prétention que j'attache à cet ouvrage, sur le style négligé de conversation, dont j'ai fait usage, &c. &c. „ Sachons gré à l'auteur de cet aveu; il attend tout de l'équité du lecteur.

La première lettre contient la description de la route de Berlin à Scharfouse, par Halle en Saxe, Leipfick, Barceith, Erlang, Nuremberg, Anspach, Hall en Souabe, Louisbourg,

Stutgard & Tubingue. L'auteur, qui paraît écrire principalement pour les astronomes, donne à la suite de cette première lettre, la description de quelques observatoires de l'Allemagne orientale, & finit par indiquer à ses lecteurs dans une seconde addition de quarante à cinquante pages, un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle. A l'occasion de Bareith, il nous apprend cette anecdote : "Après la mort du margrave Frédéric, prince fort regretté & digne de l'être, on fut obligé d'aller tirer de sa retraite dans le Holstein, un parent éloigné & assez ignoré de ses futurs sujets, qui se trouvait être le plus proche héritier; il vint, végéta pendant cinq ou six ans dans son palais, prit beaucoup d'ennui & d'hypocondrie, laissa empirer les infirmités qui en furent la suite; & impatient enfin de les supporter, il rejeta non-seulement les secours des médecins, mais prit le parti de se refuser ceux du cuisinier, en s'interdisant toute nourriture. Cette façon de vivre ne pouvait durer long-tems, il mourut, & le margrave d'Anspach prit par droit de succession les rênes du gouvernement. A Corwick, ville fort agréablement située sur l'Elbe, & résidence des princes régnant d'Anhalt-Zerbst, je n'ai vu, dit notre voyageur, d'autres curiosités que l'épithaphe d'une pieuse demoiselle encore vivante. „

La deuxième lettre contient le séjour de M. B. à Schaffouse & à Bale. Le premier objet qui fixe son attention à Schaffouse, c'est la fameuse cataracte du Rhin, il convient que c'est une de ces merveilles de la nature qu'on ne peut entreprendre de décrire; il se contente de rectifier les idées peu justes, que différens voyageurs en ont données, & renvoie son lecteur aux deux vues & à la description de M. Andrex, dans les lettres écrites de Suisse; *Briefe aus der Schweiz, nach Hanover, geschrieben in dem iahr 1763, Zurich und Winterthur bey J. C. Fuesli Sohn, 1776, in-4<sup>o</sup>*. M. B. cite souvent cet ouvrage; & même pour faire plaisir à un grand nombre de ses lecteurs, il en tire en forme d'additions, à peu près tout ce qui peut intéresser les amateurs d'histoire naturelle. La description du pont de Schaffouse, si digne de l'attention des connaisseurs, est toute entière de M. Andrex. (Journal Helvétique, mai 1777, pag. 65.) L'auteur fait connaître ensuite quelques savans de Schaffouse, & le beau cabinet d'histoire naturelle que possède M. Amman, docteur en médecine. De Schaffouse, l'auteur vient à Bale, où il retrouve sa chere patrie à peu près *in statu quo*, pour me servir de son expression; en bon citoyen, il lui paraît toujours fort à desirer que l'université, autrefois si célèbre,

célèbre, fut sur un meilleur pied. N'est-il pas étonnant en effet, que l'on élise par le sort les professeurs de Bâle? N'est-il pas plus étonnant encore que dans une université qui a produit plusieurs astronomes, il n'y ait point de chaire d'astronomie, pas même un méridien, & que l'on ne connaisse pas encore bien exactement la position géographique de la patrie des Bernoulli? Les additions à cette deuxième lettre contiennent de longues descriptions ou notices de plusieurs cabinets d'histoire naturelle à Schaffouse, à Zurich, à Bâle & à Mulhouse, & un premier essai sur les collections de livres, d'instrumens, de tableaux, de dessins & d'estampes, d'antiquités & de médailles, &c. qu'on trouve à Bâle. L'auteur nomme cette dernière addition *premier essai*, parce que ce n'est effectivement qu'un essai, une indication incomplète & superficielle, & qu'il espère de pouvoir donner dans la suite quelque chose de plus satisfaisant sur ce sujet. Dans une de ses notices pour les amateurs de jardins & de la botanique, l'auteur répète, en parlant du jardin de l'université, ce que M. Andream en avait dit en 1763. Il n'est rien moins que ce qu'il devrait être. En bon citoyen, M. B. apprendra sans doute avec grand plaisir, que ce jardin va prendre une nouvelle forme, sous la direction de M. le

professeur de Lachenal. Ce savant botaniste, secondé par le magistrat, se propose d'y faire des changemens considérables ; enforte que ce jardin pourra, dans peu, être cité d'une manière honorable.

La troisième lettre de ce volume contient la route de M. B. de Bâle à Geneve, par Soleure, Bienne, Neuchatel, Granfon, Yverdun & Lausanne, avec plusieurs notices d'histoire naturelle, qu'il a presque entièrement extraites du catalogue raisonné des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle de la Suisse, par M. de Haller fils. Il finit sa lettre par une description de l'observatoire de Geneve, qu'il place mal-à propos sur un des bastions de cette ville. M. B. promet au public une deuxième lettre sur Geneve, dans le volume qui doit suivre celui-ci. Elle ne pourra qu'être très-intéressante, surtout si l'auteur attache un peu plus de préention à son ouvrage, & néglige un peu moins son style.





## S E C O N D E P A R T I E.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES

## DE L'EUROPE.

- I. *Campi Phlegrai, &c. c'est-à-dire, les champs de Phlegra, ou observations sur les volcans des deux Siciles; avec cinquante-quatre planches coloriées d'après nature. A Naples, 1776, 2 vol. in-fol. en anglais & en français.*

C'EST ici un des plus magnifiques & des plus précieux ouvrages de ce siècle. Il a pour auteur M. Guillaume Hamilton, chevalier de l'ordre du Bain, envoyé de la Grande-Bretagne à la cour de Naples. Le dessinateur, un des plus habiles dans son art, se nomme Pierre Fabris.

Ce qui se présente à la tête du premier volume, est une carte de la contrée de Naples, dont le terroir est presque par-tout l'ouvrage des volcans. M. Hamilton l'a parcouru & soigneusement examiné, dans la compagnie d'un des savans les plus éclairés & les plus modestes, M. de Saussure,

que le plus illustre des voyageurs a honoré, il n'y a pas long-tems, de sa visite.

On rencontre par-tout de nouvelles traces d'anciens volcans; & tous les basaltes doivent être réputés leur ouvrage.

A peu de distance de Bolsena, il y a une montagne de colonnes cubiques de basaltes; la campagne de Rome en est pleine, & les catacombes sont creusées dans la pozzolane, autre production des volcans. La matière dite *tufa*, dont il existe autour de Rome, des collines entières, & qui sert à la construction des bâtimens, est aussi l'ouvrage des volcans; la pierre-ponce qui s'y trouve mêlée, le prouve incontestablement.

On raconte une éruption du Vésuve, de l'année 1766, qui se fit jour par une nouvelle crevasse. Le chevalier Anglais monta au sommet du mont, & y passa la nuit. La lave coulait avec l'impétuosité du métal en fusion; & les pierres dont quelques-unes pesaient environ deux mille livres, étaient lancées à deux cents pieds de hauteur. Quelques compagnons de l'intrépide observateur furent blessés par les éclats. La lave, claire comme de l'eau, entraînait néanmoins dans son cours d'énormes pierres. M. H. tira de l'entonnoir même du Vésuve, une masse de soufre qui colorait l'argent.

Cette éruption qui arriva en décembre

1766, fut suivie d'une autre en mars 1767. Il se forma dans celle-ci une nouvelle colline de cent quatre-vingts-cinq pieds de haut; & l'auteur croit que le Vésuve entier est né de cette manière. Il se préparait dès-lors une troisième éruption que le chevalier prévint, & qui eut effectivement lieu au mois d'octobre suivant. L'observateur voulut de nouveau regagner le haut du Vésuve; mais une pluie de pierres-ponces l'en empêcha. Il avertit la cour qui était à Portici, de l'approche de la lave; & à minuit elle se réfugia à Naples. La lave était déjà répandue au long & au large sur le chemin par lequel le chevalier venait de repasser, L'alarme fut générale; & la populace superstitieuse enfonça les portes du palais archiépiscopal, parce que le prélat tardait trop à conduire saint Janvier au secours. Le bruit éclatant de la montagne, plus fort que celui d'aucun tonnerre, inspirait la terreur; & enfin la ville fut couverte d'un déluge de cendres. Le Vésuve cependant continuait de lancer la lave; les cendres s'élevaient de l'entonnoir comme une colonne épaisse; & des flammes rougeâtres sillonnaient cette obscurité; spectacle le plus effrayant que l'on puisse concevoir. A la fin, les cendres devinrent fort blanches: signe ordinaire & certain de la fin de l'explosion. Il y eut des

## 38 JOURNAL HÉLVÉTIQUE.

pièrres lancées jusqu'à cinq milles de distance;

Du Vésuve, M. H. se rendit à l'Etna, autour duquel il trouva une multitude de nouvelles hauteurs, & de nouveaux lacs qui avaient été des entonnoirs des volcans, tant en terre-ferme que dans les isles adjacentes. Le piémontese qui fait la plus basse couche de terre fertile autour de l'Etna, est de la lave qui, à la longue, a été recouverte de terre; ce qui demande des milliers d'années. Sur cette lave, aussi bien que sur celle du penchant du Vésuve, les gens du pays bâtissent des maisons qu'ils habitent avec la plus grande sécurité. Le chevalier continuant sa route, vit encore des montagnes nouvellement nées & toujours fertiles; dans quelques-unes de ces montagnes, il y avait des grottes souterraines très-spacieuses & très-froides; où il se fit dévaler avec des cordes, comme le chevalier de la Manche dans la caverne du Montesinos.

A ces montagnes succèdent des bois de la plus haute antiquité, où l'on trouve des arbres d'une grosseur énorme, par exemple, un châtaignier sauvage qui avait soixante-dix verges de circonférence. Une verge contient trois pieds de roi.

Cette contrée nourrit le plus beau bétail, en particulier des bœufs dont les cornes ont

le double de la grosseur de celles des bœufs d'autres pays. La campagne qui suit est plate & unie, mais couverte de très-belles plantes, & de quelques arbrustes, principalement de genévriers. Vient enfin une couche de neige, recouverte çà & là de cendres, qui ramena le chevalier au pied de l'Etna. Il en gagna le sommet avant le coucher du soleil ; & de là, il découvrit la merveille d'un spectacle déjà observé par d'autres : ce sont plus de quarante-huit nouvelles montagnes, toutes avec des entonnoirs, dont le dedans & les environs sont garnis d'arbres qui forment des forêts : la crevasse latérale que M. H. apperçut dans une de ces montagnes, faisait foi de son origine. Les plus grands entonnoirs ont 2 milles & demi anglais de tour, & sont, comme celui du Vésuve, remplis de soufre & de sel. Le barometre tomba à dix-huit degrés dix lignes, mesure que l'auteur ne veut cependant pas garantir. On découvrait du haut de l'Etna le lit d'une ancienne lave, qui avait coulé jusqu'à Taormina, à trente-cinq milles de là. En général, l'odeur de la vapeur que l'Etna exhale, est moins forte que celle du Vésuve, & la lave plus légère & poreuse, de couleur noire. Le reste de la route est parsemé de collines de *tufa*, comme aux environs de Naples.

Herculanum est actuellement à cent pieds sous terre. Pompeia, qui est plus distant du Vésuve, a moins de profondeur; ses habitans furent subitement ensevelis sous un amas de pierres-ponces & de matieres embrasées. Cela se fit en une seule éruption; au lieu qu'il en fallut cinq ou six pour accabler Herculanum. Le chevalier a vu alternativement autour du Vésuve, de la pierre-ponce, de la lave & une terre déliée. La *tufa* déjà mentionnée, est un mélange de ces différentes matieres qui se réunissent avec assez de consistance pour qu'on en puisse faire des statues.

Les volcans, au commencement de leurs éruptions, jettent souvent de l'eau; & cela est arrivé à l'Etna en 1755. Le Vésuve a sa racine dans la mer; & il en est de même de toute la contrée de Naples jusqu'au mont Apennin, dont la mer baignait autrefois le pied. Que le lac du Chien soit l'entonnoir d'un ancien volcan, c'est ce que prouve la conformité du soufre qu'on y trouve, avec celui qui, dans les grandes éruptions, sort du Vésuve & de l'Etna. La *solfatara* tire aussi d'une pareille cause le soufre & la chaleur de ses eaux, qui font monter le thermomètre au même degré que l'eau bouillante. La nouvelle montagne autour de Puzzuoli est née en vingt-quatre heures; mais elle

ne s'est encore que faiblement élevée, & a aussi commencé par jeter de l'eau & des cendres.

C'en est assez pour exciter la curiosité des lecteurs, dont les yeux seront aussi satisfaits par l'extrême beauté des planches.

---

V. *Eloge de Michel de l'Hospital, chancelier de France ; discours qui a remporté le prix de l'académie française en 1777. Par M. l'abbé Kemy, avocat au parlement, avec cette épigraphe : Justum & tenacem propositi virum, &c. HOR. od. 3, l. 3. A Paris, chez Démonville, imprimeur-libraire de l'académie française, rue S. Séverin, aux armes de Dombes, 1777.*

CE discours applaudi avec transport à la séance académique, a perdu beaucoup à la lecture. On y cherche en vain une marche & des mouvemens oratoires, un style animé, pittoresque, enfin la véritable éloquence. Quelques morceaux faillans ont fait sa fortune ; mais ils ne suffisent pas pour la soutenir. Le style de cet ouvrage, quoiqu'assez pur en général, est défiguré trop souvent par les défauts à la mode, l'enflure & le bel esprit. Tantôt l'orateur veut recueillir les étincelles du génie de l'Hospital, à travers les ruines de deux siècles : tantôt il nous

assure que le pape regarde le concile de Trente comme un puissant levier, à l'aide duquel sa main peut ébranler les empires; qu'un procureur général doit être parmi nous comme la Providence au milieu des mondes; & puis, qu'il est l'aigle de Jupiter qui porte les décrets du maître des hommes, & lance la foudre à cent lieues de lui. L'ironie paraît être une de ses figures favorites; & lorsqu'elle n'est pas employée avec beaucoup d'art, c'est peut-être la moins convenable à l'éloquence.

« Les fanatiques ne peuvent pardonner au chancelier d'avoir suspendu les fonctions si essentielles des inquisiteurs. . . . Lorsqu'un gentilhomme avait égorgé quelqu'un de ses concitoyens, le prince ne manquait guère de couronner un héroïsme si digne d'encouragement. . . . Le fanatisme a toujours le droit d'être absurde, mais non pas atroce. » Il est aussi souvent l'un que l'autre; mais peut-on dire qu'il en ait le droit? Qu'est-ce que le droit d'être absurde? & sur quels titres est-il fondé? Toutes ces épigrammes tiennent un peu trop de ce que l'on appelle aujourd'hui *persifflage*. L'auteur s'y livre peut-être trop souvent. On peut lui reprocher aussi de présenter quelquefois de préférence les hommes ou les choses du côté qui prête le plus à la satire. L'Hospital, trompé par un subalterne qui

avait eu toute sa confiance, le chasse. "Mais ce qui nous étonnera peut-être, c'est que ce premier commis n'obtint ni pension ni brevet. „ C'est oublier les hommes dont on parle, pour mordre ceux d'aujourd'hui, que de trouver étonnant dans l'Hospital, une action de simple justice. Est-ce donc à son panégyriste d'être surpris qu'il n'ait pas récompensé un malhonnête homme? " Les étrangers, dit-il, ailleurs voyagent dans la patrie des Régulus, non pour y voir des peuples, mais des restes d'hommes, & les débris d'un vaste empire. „ Ce n'est point pour voir des restes d'hommes que l'étranger instruit voyage en Italie, mais pour visiter le berceau des beaux-arts, pour en admirer les chefs-d'œuvres, pour y respirer au moins quelques momens cet air pur & vivifiant qui semble les avoir fait éclore, pour voir les bois antiques & les fraîches cascades de Tivoli, & tous ces lieux charmans dont Horace & Virgile l'ont entretenu dès son enfance, & dont leurs ouvrages immortels lui ont si souvent depuis retracé la peinture. Voilà ce que l'on va chercher en Italie, mais ce qui peut en effet n'avoir pas tant de charmes pour quelqu'un qui nous assure dans une des notes de cet éloge (page 49) que nous n'avons aucun besoin de la langue grecque, & que la langue

*latine ne peut nous servir, si ce n'est pour l'intelligence de quelques livres de médecine, de jurisprudence & de théologie.* Nous doutons qu'avec de tels principes un écrivain puisse jamais atteindre à la saine & véritable éloquence, dont ces deux langues nous offrent les plus parfaits modèles. On a repris aussi dans l'ouvrage de M. l'abbé Remy, la définition qu'il donne d'un maître des requêtes. "Qu'est-ce qu'un maître des requêtes? [dit-il, en ressuscitant cette tournure déclamatoire, que l'on a vu naître & mourir dans les discours d'un académicien célèbre.] C'est quelquefois un magistrat moins dévoué à la patrie qu'à la fortune, qui, placé entre l'homme de cour & l'homme d'état, errant sous les portiques de la faveur, fuit de l'œil les idoles qu'on y révere, compte les heureux, attend les disgraces, combine les intérêts, les événemens, les hasards, & considère sa charge comme un degré pour s'élever aux honneurs." Cela est vrai quelquefois; mais il n'y a point d'état que l'on ne pût définir ainsi, d'une manière défavantageuse: c'est oublier la première règle des définitions, qui est de convenir à tout le défini & au seul défini: c'est prendre l'abus pour la chose.

L'orateur peint avec des crayons plus fideles la profession d'avocat, qui est la sienne.

“Ministère de confiance, de fatigue & de dangers, où l’homme surveillé par des confrères qui sont à la fois ses égaux & ses maîtres, & ses accusateurs & ses juges, doit marcher d’un pas ferme au bord des précipices, combattre pour l’innocence dont il a tous les secrets, repousser le crédit qui veut l’intimider, l’imposture qui cherche à le surprendre, la haine qui empoisonne ses écrits & ses paroles, enfin la vengeance & la cupidité qui s’efforcent d’éteindre la lumière qu’il apporte aux oracles de la loi. „ Il y a dans ce morceau, de la dignité & de la chaleur; on reconnaîtra la même touche, & à-peu-près la même tournure, dans ce qu’il dit au sujet des grands, auxquels il prétend qu’il ne faut point avoir recours dans les entreprises difficiles. “Les grands, avec du courage & du génie, sont souvent incapables d’en faire usage. Trop de liens les attachent à leurs familles, à leurs corps, à leurs chimères; ils calculent des convenances, lorsque le bien général devrait absorber toutes leurs facultés. Il faut dans le ministère, des hommes libres, qui ne tiennent à rien, si ce n’est à la chose publique; il faut des hommes qui sachent braver & les cabales des courtisans, & les entreprises des déprédateurs, & les alarmes d’une populace aveugle, & cette multitude

d'intrigans, de spéculateurs, d'amis & de protégés, qui, avec les armes les plus dangereuses, assiegent de toute part le ministre & le souverain. „ On partage avec plaisir l'indignation de l'auteur contre l'inquisition. „ Loi sacrilège, dit-il avec énergie, qui autorisant l'homme à fouiller dans l'ame de son semblable, viole impunément le dernier asyle où le citoyen puisse adorer la sainte image de la liberté. „ On trouve dans ce discours plusieurs autres morceaux aussi dignes d'être cités. Nous voudrions en pouvoir rappeler au public un plus grand nombre, & nous aimons à terminer, par de justes éloges, un article où l'impartialité, dont nous faisons profession, nous a forcés de donner quelque étendue à nos critiques.

---

VI. *Physicalische Belustigungen, &c. c'est-à-dire, amusemens physiques, ou observations microscopiques, faites sur des animaux terrestres & aquatiques, indigenes & exotiques. Par Martin Slabber; traduit du hollandais par P. L. Müller, avec six planches enluminées. A Nuremberg, 1776, in-4.*

QUELQUE utiles que soient les ouvrages de cette nature, ils commencent aussi à se multiplier un peu trop, & à incommoder les amateurs, par leur nombre & par leur

prix. L'ouverture de celui-ci frappe vivement le lecteur curieux, en lui offrant un animal jusqu'ici parfaitement inconnu : c'est l'*arana conchata* d'Amérique, araignée couverte d'une écaille très-dure, qui prouve que cette espèce d'insecte se divise, comme les cloportes, en araignées à peau tendre, & araignées à coquille. Vient ensuite l'*arana colorifera*, garnie de poils assez longs, d'un beau rouge, & dans laquelle les meilleurs microscopes n'ont encore pu découvrir d'yeux. Un ver aquatique, nommé *devorater*, n'est proprement que le masque d'une *tipula*, qu'on ne connaissait pas encore. M. de Réaumur avait observé le masque; mais la mouche qui en sort, paraît lui avoir échappé; on le nomme ici *tipula crucifixa*, à cause d'une croix tracée sur la queue mi-partie de la flamme. Nous laissons aux curieux le soin d'achever la revue de ces amusemens.

---

VII. De amplitudine prærogativæ, &c. c'est-à-dire, de l'étendue de la prérogative royale en Angleterre, sous les Tudors; these soutenue sous la présidence de M. J. G. Schott, professeur d'histoire dans l'académie militaire, le 6 decembre 1776. A Stuttgart, 1777, in-4.

CET écrit est plutôt un vrai traité très-

instructif, qu'une simple dissertation académique; & il a outre cela le mérite des circonstances. Les droits du roi en Angleterre, en tant qu'ils s'accordent avec les libertés du peuple & les privilèges du parlement, s'appellent la prérogative de la couronne. Guillaume le Conquérant fut un despote. Son fils Henri I, se vit obligé d'accorder à ses sujets la *charta libertatis*, qui n'allégea guere leur joug. Ce ne fut que sous le regne de Jean-sans-terre, que tous les ordres de l'état obtinrent des sûretés suffisantes par la *magna charta*, autrement dite *charta foresta*. Depuis, la puissance royale souffrit de tems à autre, de nouvelles altérations, jusqu'à l'avènement de Henri VII, petit-fils d'Owen-Tudor, au trône. La nation, lassée des sanglantes divisions des maisons de Lancastré & d'Yorck, aima mieux souffrir de la part de son maître, que de se livrer à de nouvelles révoltes. Henri VIII se fit encore mieux obéir; & Elisabeth, la dernière des Tudors, ne trouva jamais de résistance. L'histoire des Stuarts offre de tout autres aspects; & M. S. fait voir que c'est pendant leur gouvernement que sont nées les notions de la vraie liberté, & qu'ont été prises les mesures efficaces pour la rendre inébranlable.



TROISIEME PARTIE.  
PIECES FUGITIVES.

I. *Lettre aux éditeurs.*

**M**ESSIEURS. Vous me demandez quelques détails sur la vie littéraire de feu M. le professeur Zwinger, je m'empresse de vous les faire parvenir. M. Jean-Rodolphe Zwinger, professeur de médecine pratique dans l'université de Bâle, était né le 3 mai 1692. Il fut reçu maître-ès-arts en 1707, avec MM. Théodore & Jean, ses freres aînés, & docteur en médecine le 20 septembre 1710. Il postula en 1712 la chaire de logique, devenue vacante par la promotion de M. Jean-Rodolphe Beck à la chaire de physique, & fut élu unanimement. En 1721, il passa de la chaire de logique à celle d'anatomie & de botanique, & fut choisi par le sort. (\*) Enfin en 1724, il remplaça monsieur son pere Piere-Théodore Zwinger, dans la profession

---

..(\*) Vous savez, messieurs, que depuis l'an... on élit à Bâle les professeurs par le sort : ce qui peut avoir contribué à la décadence de l'université, comme on l'imagine aisément.

de médecine pratique, qu'il a exercée avec le plus grand succès, jusqu'à sa mort arrivée le 31 août 1777.

Ce savant a joui de la réputation la plus distinguée. Son altesse sérénissime le prince Charles - Guillaume de Bade Dourlach, l'établit médecin provincial de la seigneurie de Roeteln, dès l'année 1720. Il fut agrégé à l'académie impériale des Curieux de la nature le 18 novembre 1723, sous le nom d'Avicenne II. On a de lui un très-grand nombre de bonnes dissertations de médecine, imprimées ou séparément, ou dans les Actes Helvétiques, ou dans ceux des Curieux de la nature. Elles sont anonymes pour la plupart; sa grande modestie l'engageait pour l'ordinaire, à taire son nom, & même à refuser à la presse des ouvrages manuscrits qui ne pouvaient que lui faire beaucoup d'honneur. Voici, d'entre ses ouvrages, ceux qui sont connus.

*Disputatio de structura naturali & usu cerebri*, 1710.

*Disputatio de usu & functionibus cerebri humani, indeque dependente inclinationum atque ingeniorum varietate*, 1710.

*Disputatio de præjudiciis, pro profess. logicis*, 1712.

*Ars cogitandi erotemática, cum præludio philosophiæ, in usum tironum academ. Bas.*

*liensis, adornata. Basilee, apud Thurnisios, 1715, in-8°.*

Il compofa, fans nom d'auteur, l'excellente préface de la Pharmacopée Helvétique, à laquelle le célèbre M. de Haller n'a pas dédaigné de joindre la fienne propre (*Pharmacopœa Helvetica, apud Imhofium, Basile. 1771, in-folio.*)

Il procura, en 1748, l'édition de l'ouvrage fi connu & fi commode aux médecins, *Hypocratis opuscula aphoristica, cum addito speculo Hypocratico. Basile. 2 vol. in-8°.*

On a trouvé dans fes manufcrits, fes observations fur les cas les plus rares Une pratique de foixante-fept ans & la célébrité dont il jouiffait, l'avaient mis à portée d'en recueillir un grand nombre. On a trouvé de même en manufcrit, un catalogue des plantes indigenes des environs de Bâle, dont il avait fait une immense collection. Ce catalogue eft beaucoup plus complet que celui de Bauhin. Il ferait inutile d'ajouter que ce médecin célèbre a fait un grand nombre d'excellens élèves, qu'il fut confulté de divers endroits, & qu'il avait une correfpondance fort étendue. Mais ce que l'on ne peut taire fans faire tort à la vérité, c'eft que feu M. Zwinger étoit fur-tout diftingué par fes vertus morales, par fa piété, par fa charité envers les indigens &

les misérables, par son égalité d'ame, sa grande douceur & sa modestie. Il a laissé une bibliothèque nombreuse, composée des meilleurs & des plus rares ouvrages de médecine, de botanique & d'anatomie.

M. Frédéric Zwinger, professeur de médecine théorétique à Bâle, & dont le Journal Helvétique a annoncé la mort en 1776, était frere cadet de M. Jean-Rodolphe Zwinger. On a de lui différens bons ouvrages de science & de littérature. Il eut entr'autres beaucoup de part aux huit premiers cahiers de l'excellent recueil qui a pour titre : *Vesuch einer Beschreibung historischer und natürlicher Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel*. Basel, 1748, seq. in-8°. Essai d'une description de curiosités historiques & naturelles du canton de Bâle. On a aussi de M. F. Zwinger, une description de quelques agathes, musculites & chamites, trouvées dans le canton de Bâle, sous le titre : *Friderici Zwingeri observata non nulla lithologica*. Act. Helv. T. 3.

MM. Zwinger sont morts sans laisser d'enfans mâles, & avec eux s'est éteinte cette savante race de médecins Bâlois, du même nom. Il ne fera peut-être pas inutile de remettre sous les yeux l'histoire littéraire de cette famille. Jean - Rodolphe & Frédéric étaient fils de M. Pierre-Théodore Zwinger,

professeur d'éloquence, de physique & de médecine à Bâle, où il finit sa carrière en 1724.

On a de lui, 1. des recherches sur l'aimant.

2. Un recueil de dissertations de médecine.

3. Le théâtre de la pratique médicinale.

4. Un théâtre botanique.

5. Un dictionnaire latin & allemand.

6. Une physique expérimentale.

7. Diverses dissertations de médecine & de philosophie.

8. Un abrégé de la médecine d'Etmuller.

9. Un traité des maladies des enfans.

Jean Zwinger, pere de Pierre-Théodore, fut professeur en grec & bibliothécaire de Bâle; il mourut en 1696. On a aussi de lui plusieurs ouvrages. Théodore, pere de Jean, fut d'abord médecin, & ensuite pasteur de S. Théodore. Il eut occasion d'allier ses fonctions de pasteur à celles de médecin, durant la peste qui affligea la ville de Bâle en 1629. Ce savant mourut en 1651, après avoir publié plusieurs ouvrages. Jacques, pere du précédent, augmenta l'énorme compilation intitulée, *le Théâtre de la vie humaine*, fut un savant médecin, & mourut en 1610. Théodore, pere de Jacques, savant médecin, enseigna, dans sa patrie, le grec, la morale;

la politique & la médecine. Son nom a été long-tems célèbre par la compilation dont on vient de parler, qui avait été commencée par Conrad Lycostene, son beau-pere, & qui fut augmentée par Jacques Zwinger, son fils. Ce savant mourut en 1588, âgé de cinquante-quatre ans.

Il y a eu d'autres Zwinger célèbres; mais ils étaient d'une branche collatérale. On ne peut s'empêcher de remarquer en passant, que les familles de Bâle, les plus distinguées dans les lettres, comptent trois, quatre & jusqu'à sept personnes de leur famille, qui se sont rendues célèbres par leurs ouvrages, & qui sont connues de tous ceux qui sont un peu versés dans l'histoire littéraire de la Suisse. Telles sont les familles Grynæus, Buxtorf, Zwinger, Iselin, Wetstein, Werenfels, Bauhin, & sur-tout les Bernoulli.

On continue à souscrire chez J. R. Imhof & fils, pour l'ouvrage de M. le professeur Beck, intitulé, *Bâle savante, Gelehrtes Basel, oder gesammelte Nachrichten zu der Kirchen, und Gelehrten-Geschichte, von Basel, von den ältesten Zeiten an bis auf das jetzt laufende Jahr aus den bewährtesten Quellen un Urkunden gezogen, &c.*

Cet ouvrage est destiné à paraître en quatre volumes in-8°.

Le premier volume contiendra les sections suivantes :

1. Commencement de l'histoire; suite des évêques jusqu'à la réformation.
2. Concile de Bâle en 1471, & années suivantes.
3. Fondation de l'université en 1460.
4. Typographie de Bâle depuis 1474.
5. La bibliothèque publique.
6. Réformation en 1529.
7. Renouveaulement de l'université en 1532.
8. Confession de Bâle en 1534.
9. Jubilés de l'université en 1560, 1660 & 1760.

Les trois autres volumes contiendront des notices des savans distingués de Bâle, par ordre alphabétique.

Le savant auteur de cet ouvrage, joint à de grandes connaissances de l'histoire de sa patrie, la charge de bibliothécaire de l'université, & est, par cela même, en état, plus que personne, de bien remplir la tâche qu'il s'est proposée.



II. *Oeuvres du chevalier Von Linné, traduites en français par une société de savans naturalistes, & principalement par MM \*\* de l'académie électorale des sciences de Baviere, de la société économique de Burghausen, &c. avec une préface de M. le baron de Haller, des notes du même, de M. Elie Bertrand, conseiller privé de S. M. le roi de Pologne, membre de plusieurs académies des sciences, &c. &c. & de plusieurs autres savans. Proposées par souscription.*

LES éditeurs de cette entreprise intéressante rendent compte, dans un *prospectus* raisonné, des motifs qui les ont déterminés à s'en occuper, & des avantages que le public ne pourra qu'en retirer; après quoi ils entrent dans les détails suivans :

“ Nous commencerons, disent-ils, par un volume d'amusemens académiques, & nous ferons tous nos efforts pour publier peu après, c'est-à-dire, dans le commencement de l'été prochain, les élémens de botanique. Mais pour ne prendre que des engagements auxquels nous sommes assurés de ne pas manquer, nous ne promettons qu'un volume au premier avril prochain, & les autres de six en six mois. Le format sera *in-4<sup>o</sup>*. en

caractere de *cicéro* tout neuf, en deux colonnes, sur beau papier de France. Le volume aura pour le moins quatre-vingt-dix feuilles, c'est-à-dire, sept cents vingt pages. Et pour faciliter l'acquisition de cet important ouvrage à tout le monde, & sur-tout aux étudiants en botanique, histoire naturelle & physique, nous en donnerons en même tems une édition *in-8°*. même caractere & sur beau papier, dont chaque volume fera au moins de vingt-sept feuilles, ou de trois cents quarante-quatre pages. Il y aura des figures gravées en taille-douce par les meilleurs burins de Paris, & les notes nécessaires, soit pour faciliter l'intelligence du texte, soit pour mettre les lecteurs au courant des nouvelles découvertes faites depuis la publication des ouvrages du ch. V. Linné.

*Conditions de la souscription.*

Chaque volume *in-4°*. coûtera 12 livres de France, qu'on paiera à la réception de chacun; & celui pour l'édition *in-8°*. fera de 4 livres, aussi payables à la réception. Les planches se paieront à raison de 24 liv. le volume *in-4°*; & pour l'édition *in-8°*, dans laquelle elles se trouveront à la suite de chaque volume où elles seront nécessaires, elles coûteront 4 sols par planche. La souscription sera ouverte jusqu'à la fin de novembre prochain, au bout duquel

terme on ne pourra plus avoir l'ouvrage que pour le prix de 15 livres le volume pour l'in-4<sup>o</sup>; & 5 livres 10 sols l'in-8<sup>o</sup>.

P. S. Quoiqu'on ne promette qu'un volume de six en six mois, cependant on accélérera l'ouvrage autant que possible, toutefois sans mettre les savans qui s'en occupent, dans le cas de précipiter leur travail & d'en diminuer le mérite. Les éditeurs osent se promettre un succès d'autant plus grand, de cette entreprise, qu'ils ne demandent des remises qu'à la livraison de chaque volume, qui, isolé, fera cependant un ouvrage & un livre; mérite que n'ont pas d'autres ouvrages proposés par souscription.

On souscrit à Yverdon, chez la Société Littéraire & Typographique; à Neuchatel en Suisse, chez la Société Typographique; à Paris, chez M. Panckouke, & chez les principaux libraires de l'Europe.

### III. *Problème de géométrie.*

LE sieur Nicolas Dubois, géometre à S. Quentin en Picardie, a proposé à MM. les savans de l'Europe, la division des quadrilateres ou trapézoïdes, dont les quatre côtés sont inégaux, & que les côtés opposés soient proportionnels à telles superficies

que l'on voudra prendre dans un quadrilatere, ainsi qu'il l'a annoncé dans le Journal encyclopédique de Bouillon, du 15 décembre, 1776, page 525; & comme dans ce journal du premier avril dernier, page 130, on en a donné une méthode générale par l'algebre, qu'il fait aussi il y a plus de quinze ans, & qui se termine à un équation du second degré, & qu'il est presque impossible de déterminer la valeur des lettres en nombres, à cause de la grandeur des calculs, l'auteur a découvert une méthode générale très-simple, très-courte, & par conséquent très-utile, dont tous les arpenteurs peuvent faire usage. Il offre en même tems de prouver que ce problème manque dans les Elémens d'Euclide & d'indiquer dans quel livre de cet ouvrage il doit être placé; & il assure qu'on aurait plutôt retranché 50 superficies différentes par sa méthode, avant qu'on puisse en retrancher une seule superficie par l'algebre.

Voici le problème à résoudre par une méthode générale.

Soit le trapézoïde ADEF dont les quatre côtés soient inégaux, savoir, la base AD 61 verges; le grand côté ED, 60 v.  $\frac{1}{5}$ ; le côté EF opposé à la base 41 v.; le petit côté FA racine 2016 v.  $\frac{1}{25}$ ; & la diagonale FD racine 4221 v.  $\frac{11}{25}$ : alors le trapézoïde

ADEF aura 2520 verges de superficie.

Maintenant on veut prendre du côté EF une superficie FLKE de 1059 v.  $\frac{213}{625}$  & que les côtés FL & EK soient proportionnels aux petits côtés FA & ED grands côtés.

Par conséquent on demande les longueurs des deux inconnues FL & EK en nombres justes, & non pas en lettres.

*IV. Remercimens d'une dame à son avocat, sur le gain de son procès, en cassation de mariage. Bouquet de la Saint Louis.*

En signe de réjouissance ,  
 Que mon bouquet te soit porté ;  
 Et lis mes vers par complaisance ,  
 Toi , du Parnasse enfant gâté.  
 Par un poème d'importance  
 Tu devrais être mieux fêté ;  
 Ce mieux n'est pas en ma puissance.  
 De joie & d'espoir agité ,  
 Plus le cœur sent , moins l'esprit pense.  
 Trop d'art efface la beauté.  
 « La parure est une science. »  
 Trop d'art ternit la vérité

Que tu chéris par préférence ;  
 Il étoufferait la gaité ,  
 Dont aujourd'hui mon cœur t'encense.  
 Le tien a toujours mérité  
 Estime , amitié , confiance.  
 Je les voue à ta probité ,  
 Sans que la pudeur s'en offense.  
 J'en tire même vanité.  
 Puis-je assez bénir ta prudence !  
 De tes conseils j'ai profité ,  
 J'en ai déjà la récompense.  
 Je recouvre ma liberté ,  
 Et je tiens presque une autre chance.  
 La fourmi travaille en été ;  
 Je la surpasse en diligence.  
 Jeune , je fus cigale aussi ;  
 Mais j'en ai tant fait pénitence ,  
 Qu'enfin le ciel s'est adouci.  
 Je tiens sa bulle d'indulgence.  
 Me voilà veuve , Dieu-merci ,  
 Et fille encor couffi-couffi.  
 Mais pour avoir un peu d'aisance ;  
 Nouveau débat , nouveau souci.  
 Placets , refus , chicane , instance : : :  
 Telle est ma tâche en raccourci.

J'y vole . . . Adieu. Vive Sacy !  
Et honni soit qui mal y pense !

---

*V. Descriptions des environs de \* \*.*

LA poésie est l'art de chanter ce qu'on aime :  
Pour le louer , les vers coulent du cœur ;  
La rime accourt & s'offre de soi-même.

C'est avec une aisance extrême  
Qu'on chante ses plaisirs , ses goûts & son bon-  
heur.

Le séjour qui nous plaît , notre asyle champêtre ,  
Le lieu chéri qui nous vit naître ,

L'ami , dont le commerce embellit nos instans ,  
Dont la tendre amitié console notre vie ;

Le simple souvenir de ces objets charmans  
Produit la douce rêverie

Qui réveille & nourrit les plus vifs sentimens ,  
Nous inspire des vers & tient lieu de génie.

Présidez à mes vers , sentiment , vérité ,  
A qui j'ai consacré ma lyre !

Que ce soit votre feu qui m'anime & m'inspire ,  
Même au sein du plus doux délire ,  
Au sein de la légèreté.

IL est au pied d'une montagne ,

A l'abri du nord orageux ,  
 Une simple & belle campagne ,  
 Dont l'aspect est délicieux :  
 C'est le temple de la nature !

On n'y voit point les pas de l'art audacieux :  
 Les travaux de l'agriculture  
 Embellissent seuls ce séjour.

La lumière du ciel y semble être plus pure ;  
 On y jouit mieux d'un beau jour.

J'y vois de toutes parts une fraîche verdure  
 Qu'entretiennent de clairs ruisseaux :  
 Mon oreille entend leur murmure ,  
 Et mon œil voit briller leurs eaux.

Que j'aime à voir ces bois qui couvrent les  
 côteaux !

Que j'aime à contempler ces paisibles troupeaux  
 Qui s'égarer au loin dans la vaste prairie !  
 Dans l'ardeur des étés , cette plaine fleurie  
 M'offrira des ombrages frais ;

L'été , je trouverai dans cette solitude  
 Les divinités de l'étude ,

La liberté , le silence & la paix.

J'admirerai le mélange agréable

De tous les biens qu'accorde au laboureur  
 La terre favorable ;

64 JOURNAL HELVETIQUE.

L'herbe en fillons tombant sous la faux du  
faucheur ,

Embaume l'air de son odeur ;

La moisson mûrit dans les plaines ,

La vendange sur les côteaux.

Prés fleuris , champs féconds , bois touffus , clairs  
ruisseaux ,

Lac , collines , vallons , & cabanes lointaines ;

Tout offre à l'œil charmé d'agréables tableaux.

Entre dans ce hameau rustique & solitaire ,

Environné d'arbres épais ;

Il te plaira , Muse légère !

Eh ! pourrait-il ne pas te plaire ?

Je crois y voir l'asyle de la paix.

O lieux charmans ! si vous m'aviez vu naître !

Vous étiez faits pour mon âme champêtre.

Amant de la nature & de la liberté ,

Combien j'aurais chéri ce séjour enchanté !

Sans soins & sans chagrins , libre d'inquiétude ,

J'aurais passé mes jours dans cette solitude

Entre la campagne & l'étude :

J'aurais pu trouver le bonheur ;

J'aurais peut-être aimé la vie.

J'aurais fu dans cette prairie

Cueillir de vrais plaisirs & jouir de mon cœur :

J'aurais

J'aurais possédé la nature ;  
 La posséder , c'est être heureux.  
 Jamais je n'aurais vu le contraste odieux  
 De l'extrême indigence & du luxe pompeux :  
 Je n'aurais pas gémi de voir une ame dure  
 Sous des dehors affectueux :  
 Et les desirs impétueux  
 Auraient toujours voltigé loin de moi.  
 Vivant au sein de la nature ,  
 J'aurais suivi sa douce loi ;  
 Et mon cœur aussi simple qu'elle ,  
 Serait plein de tranquillité.  
 Même après vous avoir quitté.  
 O campagne à mes yeux si belle !  
 Toujours ma mémoire fidelle  
 Me retracera vos attraits . . . .  
 Eh ! comment oublier B . . . .  
 J'en aime tout à la folie ,  
 Ses environs , ses habitans ,  
 Et ses ruisseaux & sa prairie.  
 Quand on y fut quelques instans ,  
 On y voudrait passer le reste de la vie.



---

VI. *Oeuvres de messire Antoine Arnould, docteur de la maison & société de Sorbonne, proposées par souscription. A Lausanne, chez Sigismond d'Arnay & compagnie, 1777.*

L'ÉDITEUR de cette collection croit qu'elle formera environ trente volumes in-4°, dont il paraît déjà douze. Il a divisé tous les ouvrages de cet auteur célèbre en huit classes, dans l'ordre suivant. L'Écriture sainte, les écrits dogmatiques, la controverse contre les protestans, les ouvrages occasionnés par la condamnation de l'*Augustinus* de *Jansenius*; ceux sur la morale, sur la discipline ecclésiastique, sur la philosophie, & enfin sur les belles-lettres. Il a mis à la tête de chaque classe une préface historique & critique, dans laquelle il rend compte des motifs qui ont engagé l'auteur à composer cette immensité d'écrits, où éclatent le goût, le savoir & la piété. Les trois premiers volumes contiennent les lettres, rangées selon l'ordre chronologique, afin que le lecteur puisse suivre plus facilement la vie du grand Arnould, & saisir l'histoire ecclésiastique du dix-septième siècle, qu'elles renferment en grande partie. Il y en a beaucoup de nouvelles, qu'on a recueillies en

Italie, en Allemagne, en Hollande, &c. Vient ensuite la première classe des ouvrages dont nous allons donner une idée succincte, sans en analyser aucun, parce qu'ils sont, la plupart, assez connus.

Ils paraissent dirigés vers un double but. 1°. L'auteur y défend la traduction française du nouveau-Testament, imprimée à Mons en 1667; la première qui ait réuni la douceur & la pureté du style à l'exactitude scrupuleuse qu'exigent ces sortes de versions. Comme elle était l'ouvrage des solitaires de Port-Royal, elle fut attaquée par le parti moliniste avec un acharnement incroyable. Tout fut mis en œuvre pour la décrier parmi le peuple; sermons, mandemens d'évêques, libelles, &c. Mais le docteur Arnauld, qui travaillait avec ces illustres écrivains, fait voir dans ses défenses qu'il n'y a peut-être jamais eu de livre de ce genre écrit avec autant de soin & de sagesse que celui-là. Quand on lit les réponses qu'il a faites aux différentes critiques de Maimbourg, Mallet, Richard, Simon, Steyaert, &c. on ne se laisse point d'admirer la science & le génie de ces grands hommes. Ils ont prévu toutes les chicanes qu'ils devaient essuyer; & au milieu d'une infinité d'écueils qu'on trouve nécessairement sur ses pas dans cette espèce de travail, ils ont, ce semble, presque tou-

jours faisi le plus juste tempérament. C'est aussi ce qui a constamment soutenu la réputation de cette version, qu'on recherche encore aujourd'hui, malgré une foule d'autres qui sont venues après elle. En général il y a beaucoup à profiter dans la lecture de ces *défenses* du docteur Arnauld, dont quelques-unes sont des chef-d'œuvres.

2°. Le second dessein de cet auteur, dans ses écrits sur les livres saints, était de faire connaître aux catholiques, combien est absurde & préjudiciable à la religion la défense générale de lire l'Écriture, portée dans la quatrième règle de l'*Index*, contre tous ceux qui n'en auraient pas une permission expresse de la cour de Rome. On peut dire qu'il fait toucher au doigt la folie de cette prohibition; & quoiqu'il ait infiniment ménagé les papes, en leur prêtant des motifs d'abord assez plausibles, nous osons assurer que les protestans n'ont rien écrit de plus fort que lui sur ce sujet. Aussi son entreprise a-t-elle eu le plus heureux succès; puisque ses adversaires, à l'exception d'un petit nombre, ont été contraints d'abjurer leurs préventions, & de mettre eux-mêmes la Bible entre les mains des fideles.

« Nous avons commencé (dit l'éditeur, préf. historiq.) à voir depuis plusieurs années quelque changement sur cette impor-

tante pratique jusques dans l'Italie, & dans les autres pays soumis au tribunal de l'inquisition : peut-être est-ce l'aurore d'un grand jour. On fait qu'à leur égard la quatrième règle de l'Index formait une loi que personne n'osait enfreindre, quoique les motifs qui lui donnerent l'existence n'aient plus lieu depuis long-tems. M. Arnauld, qui connaissait la plaie profonde qu'elle faisait à l'église, s'en plaignait souvent à ses amis, & tâchait, par ses lettres & par ses ouvrages, d'en faire connaître le danger. Il pressa M. de Neercassel, évêque de Castorie, d'en solliciter l'abrogation. Quelques amis de la vérité, qui étaient alors à Rome, se joignirent à eux, entr'autres le comte Cassoni, proche parent du pieux & savant Favoriti, secrétaire des brefs sous Innocent XI, qui lui succéda dans cette dignité, & fut revêtu de la pourpre romaine par Clément XI. Tous ces théologiens réunirent leurs instances auprès du pontife & des cardinaux les plus instruits, pour les engager à ôter de la maison du Seigneur cette pierre de scandale ; mais ils ne gagnèrent rien : ils frappèrent l'idole, mais ne purent l'abattre. »

“ C'est proprement Benoît XIV, dont la mémoire sera toujours précieuse dans l'église, qui commença le premier à diminuer le mal, sans néanmoins le guérir entièrement. C'est

lui qui fit inférer l'addition suivante aux observations de Clément VIII sur cette quatrième règle. *On permet l'usage des versions de la Bible en langue vulgaire, pourvu qu'elles soient approuvées par le saint siege, ou publiées par ses soins, & que les notes qui y seront jointes soient tirées des écrits des saints peres de l'église, ou de ceux de savans écrivains catholiques.* Cette addition a été faite par un décret de la congrégation de l'Index, du 13 juin 1757, & se lit à la page 6 de l'*Index librorum prohibitorum*, revu & réimprimé en 1758, par l'ordre de Benoît XIV. Ce grand pape avait aussi ordonné de faire une traduction italienne de l'Écriture sainte, qu'il voulait rendre populaire; mais la mort ne lui permit point de voir la fin de ce travail; & les préventions connues de son successeur l'auront sans doute fait suspendre. Néanmoins plusieurs savans d'Italie se sont occupés de cet important objet. Il y a déjà quelques années que le nouveau-Testament a été traduit & imprimé à Turin, avec les permissions ordinaires; & tout récemment on vient de mettre au jour à Venise, la Bible entière, sous ce titre : *La sainte Bible, publiée par Nicolas Mathermi, approuvée par la sacrée congrégation de l'inquisition l'an 1567, écrite en style moderne, & enrichie de notes, vingt-neuvième*

*édition. A Venise, chez l'héritier de, Nicolas Pezzana, avec permission & privilege. Le premier volume est de 1773; & les autres, au nombre de sept in-8°, ont suivi successivement. On y trouve le décret de la congrégation de l'Index, dont on vient de parler; une savante préface, où l'éditeur répond très-solument à tout ce qui pourrait blesser encore la délicatesse de quelques courtisans Romains, & enfin la permission des censeurs de Padoue. Mais, afin qu'on ne puisse douter que c'est à M. Arnauld que les Italiens sont en partie redevables de la lumière qui se répand parmi eux sur cette matière, l'éditeur a fait imprimer aussi, avec toutes les permissions requises & du même format, le livre de la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, contre les paradoxes extravagans & impies du sieur Mallet, docteur de Sorbonne; ouvrage d'Antoine Arnauld, autre docteur de Sorbonne, traduit du français. Il y a joint aussi les conclusions de Bernard Zegers Van-Espen sur le même sujet. Ces deux ouvrages forment un volume qui sert d'avant-propos à la traduction de la Bible. Le titre perdu est conçu en ces termes: La lecture de la sainte Bible en langue vulgaire permise, & recommandée à tout le monde. Ensuite le traducteur rend compte, dans une préface très-bien écrite, des motifs*

qui engagerent M. Arnauld à s'élever contre les impiétés du sieur Mallet, & l'université de Louvain à faire les conclusions qu'il a cru devoir joindre au livre de notre docteur. »

Voilà donc enfin la lecture de l'Écriture sainte permise en Italie. Mais il est bien à craindre que l'ignorance & les anciens préjugés qui regnent encore parmi le plus grand nombre des ecclésiastiques, ne forment un obstacle insurmontable au zèle éclairé de ceux qui ont mis en italien moderne cette Bible de Materni.

On trouve dans la seconde classe plusieurs ouvrages excellens, sur-tout entr'autres un traité dogmatique, où l'auteur prouve la nécessité de connaître Jésus-Christ pour être sauvé. L'éditeur dit qu'il a été mutilé par le docteur Elies Dupin, qui le publia au commencement de ce siècle. Néanmoins, quelque mutilé qu'il puisse être, il serait à désirer qu'on le mît entre les mains de toutes les personnes convaincues de la divinité des livres saints. Elles y apprendraient à faire plus de cas de la grace du christianisme qu'on n'en fait communément aujourd'hui. C'est le premier fruit de la plume intarissable de l'auteur, qui l'avait composé pour servir de contrepoison à quelques ouvrages trop hardis, qu'on répandit vers 1640,

entre lesquels étaient l'*Orazius Tubero* de la Mothe le Vayer.

Un autre bon livre de la même classe, est celui qui a pour titre : *Eclaircissements sur l'autorité des conciles généraux & des papes*, publiés en 1711 par les soins de M. Petit-pied. « Le livre de M. de Schellstrate, garde de la bibliothèque du Vatican, qui est réfuté dans cet ouvrage, dit ce théologien, fut fait à l'occasion de ce qui s'était passé en 1682, dans l'assemblée générale du clergé de France. Les quatre articles qu'elle y dressa sont connus de tout le monde, & ils contiennent une déclaration nette & précise de la doctrine de l'église de France sur l'autorité des deux puissances, l'ecclésiastique & la temporelle. Dans le second de ces articles, elle déclare son attachement inviolable aux décrets du saint concile oecuménique de Constance, contenus dans les sessions 4 & 5, comme étant approuvés même par le saint siège apostolique, confirmés par la pratique de toute l'église & des pontifes Romains, & religieusement observés de tout tems par l'église gallicane. L'assemblée, en déclarant que ces décrets doivent toujours demeurer en vigueur & conserver toute leur force, ajoute qu'elle n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent, en disant que leur autorité n'est

*pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés, ou que leur disposition ne regarde que les tems de schisme.* »

« Comme la supériorité des conciles généraux sur toute autre puissance spirituelle qui soit sur la terre, est clairement établie par ces **décrets**, & que l'église de France en fait **un des plus fermes appuis de ses sentimens** à cet égard, M. de Schelstrate a cru, **avec raison**, qu'en même tems qu'il **en affaiblirait l'autorité**, il **fapperait par le fondement la déclaration du clergé**, & **ébranlerait sa doctrine**. Jusques-là ceux qui **avaient entrepris de la combattre**, avaient **toujours supposé** que les **décrets du concile de Constance**, que cette église emploie pour appuyer sa doctrine, avaient été publiés dans toute leur pureté, & personne ne s'était avisé de dire qu'on y eût fait quelque changement, encore moins qu'on en eût corrompu à dessein quelque partie. Les théologiens ultramontains avaient pris divers autres moyens pour tâcher d'ôter à l'église de France l'avantage qu'elle tire de ces **décrets en faveur de ses sentimens**. Mais M. de Schelstrate, qui n'a pu ne pas sentir la faiblesse de ces moyens, s'est promis d'arriver au but où ils tendaient, par un chemin plus sûr & plus court. Il s'est imaginé avoir trouvé dans la bibliothèque du Vati-

can, dont il avait soin, des manuscrits authentiques, par où il s'est flatté de pouvoir désarmer les théologiens Français, en ruinant l'autorité des décrets de Constance, dont ils font leur fort, & sur-tout en faisant voir, comme il a cru le pouvoir faire, que le premier décret de la quatrième session avait été corrompu par les peres du concile de Bale. „

“ C'est ce que cet écrivain entreprit de prouver par le livre qu'il fit imprimer en 1683, sous ce titre magnifique: *Acta Constantiensis concilii ad expositionem decretorum ejus, sessionum 4 & 5, facientia, nunc primum ex codicibus manuscriptis in lucem eruta, ac dissertatione illustrata*. Plusieurs savans ont répondu à cet ouvrage, & ont réfuté, chacun à sa manière, tous les raisonnemens & toutes les conséquences que l'auteur a bâtis sur ce fondement. Quoique ces écrivains semblent avoir épuisé la matière, j'ose assurer le lecteur qu'il la trouvera traitée dans cet ouvrage avec une méthode qui lui donne un air tout nouveau, & avec autant de lumière, de solidité & de force qu'on en peut desirer dans un traité de cette nature. „

“ On y trouvera, en chemin faisant, un grand nombre de savantes observations sur la matière de l'ouvrage, plusieurs points de

Phistoire ecclésiastique, examinés & éclaircis, & d'excellentes regles de critique, réduites en pratique avec beaucoup d'équité & de jugement. Le concile de Bâle y est vengé avec modération, de l'injure que M. de Schelstrate lui a faite, en lui imputant un dessein aussi noir qu'est celui de corrompre les actes d'un concile qui, au moins en ce tems - là, représentait l'église universelle. Le fait si fameux de la condamnation du pape Honorius, par le sixieme concile général, y est mis dans un nouveau jour, par une réfutation exacte du systême que s'était fait le pere Garnier, savant jésuite, pour sauver l'honneur de ce pape, & effacer la tache d'erreur en la foi, dont il se trouve flétri par ce sixieme concile. »

« Après que M. Arnauld a pleinement accompli sa promesse, en renversant tous les fondemens du nouveau systême de M. de Schelstrate, il a cru qu'il manquerait quelque chose à son principal dessein, qui était de défendre la doctrine du clergé de France, en le maintenant dans la possession du concile de Constance en toutes ses parties, s'il ne répondait aux objections de ses autres adverfaires. Les cardinaux de Turrecremata, Cajetan & Bellarmin font les principaux de tous. Mais comme le dernier a ramassé tout ce que les deux autres ont objecté de plus

spécieux pour ruiner ou affaiblir l'autorité des décrets en question, l'auteur se réduit à répondre aux objections de Bellarmin, & satisfait à tout ce que ce cardinal a allégué du concile de Pise, du concile de Constance qui en fut comme une suite, & de ceux de Bâle, de Florence & de Latran sous Léon X. Il s'étend beaucoup plus sur ce dernier que sur les autres, parce que c'est celui que Bellarmin fait le plus valoir, & auquel néanmoins on doit avoir moins d'égard, pour beaucoup de raisons qui sont expliquées par l'auteur. »

Quant à la troisième classe, nous n'en dirons rien présentement, parce que tous les écrits qui doivent y entrer ne sont pas encore imprimés. Nous nous contenterons d'assurer que cette édition est très-bien soignée pour la correction & la partie typographique. On peut souscrire jusqu'au premier de janvier 1778.

---

#### VII. *Lettre aux éditeurs du Journal Helvétique.*

PERMETTEZ-MOI, messieurs, de consigner dans votre recueil la réclamation que devrait élever tout honnête homme, contre les impostures imprimées, qui com-

mentent à faire toute notre littérature & tout le commerce typographique de la Hollande.

C'est une chose vraiment affligeante, que les libelles nous arrivent constamment de ce pays-là, avec les harengs & les clous de girofle. Il semble que ses libraires se disputent la gloire & la rétribution de dépositaires fideles de toutes les diffamations qui éclatent en Europe. Ce sont autant de greffiers criminels, qui enrégistrent & perpétuent les délations & les sentences de la malignité, de la calomnie, de l'oisiveté des grandes villes.

Parmi les productions ténébreuses que les presses Bataves vomissent sans relâche, il faut équitablement donner le premier rang à huit volumes d'horreurs & de fatras orduriers qu'on débite en ce moment, sous le titre de *Mémoires secrets, pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, ou Journal d'un observateur, par feu M. de Bachaumont*, sous le nom de Londres. Il est bon, messieurs de vous donner une idée de ces mémoires secrets de cette république des lettres, & de *l'observateur* pudibond, à qui l'on doit le livre rouge de cette république.

Ses recherches commencent en 1762, & sont poussées jusqu'à nos jours. On ne pouvait choisir de meilleure époque pour une

moisson de gazetins licencieux. Sans parler des tripots de spectacles, des ordures des foyers, des intrigues de courtisannes, des désordres de tout genre, dont sont devenus le théâtre les lieux éclairés & envahis par la bonne philosophie; en omettant tout ce que l'extrême dissipation, la rage d'être méchant avec esprit, le goût du persiflage, l'affaiblissement de toute moralité, & les sociétés d'une grande ville, fait circuler journellement de bruits déshonorans, de noirceurs, de conjectures réduites en assertions, & de satyres, la destruction des jésuites, les progrès & le despotisme des sectes nouvelles de littérature & de philosophie, leur influence sur le gouvernement, mais surtout la grande révolution parlementaire, avec toutes ses circonstances, fournissaient un champ très-vaste au premier écumeur qui a voulu rassembler les abominations enfantées par l'esprit de parti, par la vengeance, par la rivalité.

On sent assez que, dans les tems d'anarchie & de discorde civile, l'homme le plus honnête est en butte aux haines furieuses d'une faction, s'il en a adopté une, & à la rage de toutes, s'il est resté impartial. Le fanatisme politique laisse à cet égard, bien au-dessous de lui, le fanatisme religieux décrié jusqu'à l'ennui, & mille fois moins

dangereux que son frere ordinairement armé du pouvoir. L'instrument de celui-ci n'est pas le fer, c'est la diffamation : il assassine l'honneur & empoisonne la vie la plus respectable, par des atrocités répétées avec la plume ou avec la langue, & qui après avoir circulé dans les cafés, les coteries, les bureaux d'esprit, les ruelles & les gazettes de Hollande, finissent par prendre racine dans l'opinion, & toujours en raison de leur plus grande absurdité.

Voilà les archives impartiales & les autorités respectables, à l'aide desquelles on a formé cette compilation. Nous ignorons s'il y a jamais eu un nommé Bachaumont, assez vil pour s'occuper d'un pareil travail. Il est bien vraisemblable que c'est une imposture de plus des éditeurs; & quoiqu'on dise dans le cours de l'ouvrage que ce M. Bachaumont, mort il y a deux ans, présidait chez une madame Doublet, qui recevait des gens de lettres, malgré l'accueil réservé dans ces coteries à tous les mensonges qui flétrissent ceux qui ne fraternisent point avec elles, nous ne pouvons nous persuader qu'il en ait existé une où l'on tenait registre de scandales; registre que l'on pardonnerait au laquais d'une fille perdue, affiliée à la philosophie, & écrivant sous sa dictée.

Cependant il ne faut pas croire que, si le  
rédacteur

rédauteur manque de pudeur & d'esprit, il ait manqué d'adresse; il s'est bien gardé, par exemple, d'étendre ses outrages aux cabales dominantes dans les lettres, aux personnages jadis dans l'abaissement, & maintenant en faveur. Il imite les Romains qui éviterent toujours d'avoir à la fois deux ennemis sur les bras. Dans sa préface, il prévient de son respect pour les *encyclopedistes qui ont détruit le fanatisme & la superstition, pour les économistes qui ont rendu les peuples plus heureux, pour les patriotes qui ont fixé les grands principes de l'administration.* Après cela, il est aisé de deviner de quelles observations le livre fera plein.

Voici quelques échantillons du style des conférences académiques de madame Doublet, & du goût exquis de M. de Bachaumont.

L'un des écrivains le plus indignement compromis dans ce fumier, c'est M. Palissot. Il n'y a pas de volume où le compilateur n'affaïsonne toutes les gentilleffes prodiguées à ce poète par quelques charlatans de philosophie, depuis la *vision* jusqu'aux brocards les plus sanglans. Dès le premier volume, il est appelé *scélérat, ennemi des philosophes*, page 324. Dans le suivant, on dit, en parlant de la *Dunciade*, que *Palissot*

*s'est senti assez de fiel pour suffire à un ouvrage abominable, où la méchanceté la plus atroce est développée avec toute l'impudence dont il est capable : page 31. Ailleurs, c'est un scélérat qui devrait être mis au cabanon : page 38. Et quel est le complice que l'on donne à l'homme de lettres si honnêtement travesti ? M. le duc de Choiseul. Ibid. Tels sont les matériaux propres à l'histoire complète de l'invasion de la philosophie.*

Presque tous les hommes qui font aujourd'hui l'honneur de notre siècle & celui de l'esprit humain, sont les objets des mêmes pointes. Le compilateur a, entr'autres, de grandes obligations à M. de Voltaire & à M. Linguet, des traits fins, des gaietés délicates, des saillantes atrocités, dont leur célébrité lui a fait grossir son catalogue. Nous ne fouillerons sûrement pas notre plume & votre Journal des infamies, des colibets stupides, des imposturés de toute espèce, qui concernent ces deux écrivains. Mais il est bon de faire connaître au public ce que c'est que la plaisanterie du huitième siècle. Dans le nombre des épigrammés fines, qu'on trouve ici rassemblées, il suffira d'en citer deux.

A propos d'une estampe en tête du commentaire sur la *Henriade*, où M. de V. est peint entre la Baumelle & Fréron,

le compilateur a trouvé ces jolis vers :

Entre la Baumelle & Fréron ,  
 Un graveur a placé V \*\*\*.  
 S'il s'y trouvait un bon larron ,  
 Ce ferait fans faute un Calvaire.

Celle qui est adressée à M. Linguet , vaut encore mieux : on va en juger.

Ce pâle & débile squélette ,  
 Détracteur de Titus , défenseur de Molette ,  
 Du cordon noir veut être décoré.  
 Pour rendre son nom plus célèbre ,  
 Il faut à ce cordon funebre ,  
 Joindre la croix de saint André.

On perdrait beaucoup de l'agrément de ce style , si l'on ignorait que Molette est le uom de famille du comte de Morangiés ; ensuite que la croix de saint André est l'échafaud sur lequel on roue les criminels. Voilà ce que des gens de lettres inventent & recueillent , ce que des imprimeurs publient , ce que des libraires consciencieux débitent sans rougir , ce dont on tolere la vente dans des pays prétendus policés , où l'on punit des galeres le faux d'un écu. Voilà , en un mot , comme nous l'écrivait l'homme célèbre si décemment blasonné , la pointe d'une

épigramme, & ce qu'on appelle, dans un siècle philofophique, des *bons mots*, des *nouvelles de la république des lettres*.

Remarquons que toutes les horreurs répandues dans le tems contre ce malheureux comte de Morangiés & fon défenfeur, fe retrouvent ici tout au long; enforte que les arrêts des tribunaux deviennent infuffifans & même inutiles dès qu'il plaît à un fcélérat lettré de perpétuer dans un livre les calomnies qu'ils ont confondues, & à un libraire-imprimeur de gagner de l'argent.

Ce ne font pas en outre les gens de lettres feuls qu'on immole dans ce recueil impur: ce qu'il y a de plus respectable à la cour & dans la capitale, des perfonnes dignes de confidération, de toute condition, de tout état, n'ont pas été plus à l'abri d'une licence fi criminelle. On lit, par exemple, à la page 49 du premier volume, que le fabulifte charmant, qui pacifia l'Europe en 1763, *avait montré la corde dans l'affaire du chevalier d'Lon*, page 49, tom. 2. Ailleurs, on met dans la bouche de la famille royale les plus infames groffiéretés, des injures de moine ivre, contre un vieillard respectable, couvert de gloire & de lauriers.

La fidélité des nouvelles littéraires eft à peu près du même genre que la fidélité des anecdotes. On y attribue à M de V. contre

un prélat considéré, une épigramme en callembour, sur l'imitation de Jérémie, par M. d'Arn.... l'analyse de Bayle à du Marfais; le livre de la nature à M. Robinet, ministre du saint évangile à Geneve, quoiqu'il n'y ait jamais eu à Geneve de ministre de ce nom là. Un portrait de M. de V.... fait par un peintre nommé Séné, est donné au chevalier de Boufflers. On fait honneur au bailly de Fleury des observations sur l'Italie & les Italiens, de M. Grossus : on y parle de *Pauline & Théodore*, poème de Bernard, qui n'a jamais fait que *Phrosine & Mélidore*. Il n'y a pas de feuille où l'on ne rencontre de ces ignorances de valet de chambre bel-esprit, qui entend nommer des nouveautés dans l'antichambre, & qui en fait l'histoire à ses camarades. Ce sont surtout de plaisans extraits & de plaisans jugemens que ceux des pieces de théâtre, & des ouvrages de philosophie. Tout ce que la satire la plus plate & la plus effrénée se permet dans les conversations des quais, des *clubb* littéraires & des cafés, fait la matiere de ce Journal ; & dans la crainte que le dégoût & le mépris ne fissent pas assez tôt tomber le livre des mains, on l'a grossi de longs fragmens de tout ce radotage insipide qui a paru sous le nom d'*essai sur les préjugés, système de la nature, système social, &c. &c.*

que quelques écoliers ont appelé de la *philosophie* & cinq ou six déclamateurs, de l'*éloquence*. Ces fastidieuses rapsodies tiennent la moitié de ces huit volumes ; & nous le répétons, il n'est pas permis à un homme qui a un peu de conscience & de pudeur, de rapporter les turpitudes de l'autre.

Et l'on dit que nous sommes civilisés ! que nos mœurs sont douces ! qu'il n'y a plus que les houzards qui conservent les allures de nos ancêtres ! Mais qu'on voie donc si ces ancêtres si vilipendés, se sont jamais permis de si lâches atrocités. Qu'on parcoure l'histoire de la subversion des fortunes sous le régent, des querelles de la constitution, les mémoires de la fronde & de la vieille cour : y trouvera-t-on cette noirceur raisonnée, avec cette dépravation frivole, dont l'imprimerie éternise les monumens ? Et puis qu'on nous entretienne quelquefois de l'utilité de cette imprimerie, qui seme des poisons d'un effet subit, pour quelques vérités lentes qui ne sont développées & crues que lorsque les hommes & les empires ne peuvent plus être régénérés !

Ces annales du libertinage & de la calomnie sont au reste d'un style digne du sujet. Le compilateur écrit comme on parle aux halles & au B\*\*\*\*. Tant d'ordures & d'inepties ne sauraient être racontées avec

plus de bassesse & une plus crapuleuse fidélité. Comme tous les recueils de cette nature se font sur les bulletins manuscrits que quelques scribes faméliques composent pour avoir du pain, il suffit qu'ils soient bien clandestins & bien sales pour faire la fortune des chiffonniers qui les débitent : depuis trente ans ce commerce-là est devenu assez lucratif à Paris. On ne saurait imaginer combien, dans la Poméranie, dans la basse-Westphalie, en Pologne, en Hollande & dans les provinces, les curieux font cas de ces anecdotes. La bonne compagnie de ces pays-là croit, par leur moyen, être très au fait des mœurs de la cour & des actrices, qui sont les deux grands objets que nombre de jeunes étrangers & leurs gouverneurs considèrent avant tout en France.

Je finis, messieurs, par une observation sur l'esprit du siècle. Nous avons vu de quelle espèce de facéties ces mémoires publics étaient composés ; vraisemblablement elles sont l'élite de toutes celles que la fermentation *encyclopédico-politico-économiste* a fait éclore. On a voulu montrer sans doute à quel point on était vrai, tolérant, surtout gai, depuis vingt ans ; avec combien de décence & de dignité nous traitons la grande affaire de notre réformation & de notre philosophie. Me permettra t-on de deman-

der cependant pourquoi les Hamiltons, les Buffy, les Chapelle, les Nevers, les Boileau, les Grammont, tous ces mauvais plaifans du dernier siecle, n'avaient pas su s'élever jusqu'à cette piquante bouffonnerie, dont vous avez vu des échantillons? Comment peut-il se faire que Moliere n'ait pas envoyé Cotin à la potence, & que les Petit-Jean du barreau de ce tems-là, n'aient pas jugé Patru digne de la roue, parce qu'il se connaissait en vers?

Il s'en fallait bien que les fameux couplets attribués à Rousseau, approchassent du griffonnage furibond des aimables gens dont on trouve ici les bons mots. Ce n'étaient pas à la fois des modeles de platitude & des morsures d'enragé. Et puis, jeunes gens, cultivez les lettres avec des talens, sans souplesse & sans intrigue; voilà les honnêtetés qui vous attendent au premier succès.

Cette foule d'indignités rimées, entassées dans cette compilation, il faut distinguer une épigramme, mais une seule; elle est du célèbre poete qui, ainsi que Boileau,

*Fit, sans être malin, les plus grandes malices.*

de Piron. Il se moque sans amertume d'une certaine traduction de Suétone, dont on ne se souvient plus guere, & qui est allée joindre celles de Lucain & de Tacite.

Dans l'absence de mon valet ,  
Un colporteur borgne & bancroche ,  
Entra jusqu'en mon cabinet ,  
Avec force ennui dans sa poche.  
" Les douze Césars pour six francs ,  
Me dit-il , exquis , je vous jure.  
L'auteur qui connaît ses talens ,  
L'a dit lui-même en son Mercure.  
C'est Suétone tout craché ,  
Et traduit ! . . . traduit ! Dieu fait comme !  
Ce sont tous les monstres de Rome ,  
Qu'on se procure à bon marché.  
De ce recueil pesez chaque homme.  
Des empereurs se vendent bien ;  
Caligula seul vaut la somme ,  
Et vous aurez Néron pour rien. „  
Que cent fois Belzébuth t'emporte ,  
Lui dis-je , bouillant de fureur !  
Fuis avec ton auguste escorte.  
Et puis de mettre avec humeur ,  
Ainsi que leur introducteur ,  
Les douze Césars à la porte.

Si cette épigramme ne se trouve pas dans l'édition que vous préparez des œuvres de ce poëte , elle peut bien y avoir place : on

en a donné une à tant d'autres qui ne la valent pas ! Les collections de vers médiocres font une faute de goût ; mais les gazettes de diffamations font un crime qui devrait appartenir à la justice ; & cela seul m'apprend que j'en ai déjà trop dit.

---

VII. *Aux manes d'un poète. Par M. Dorat.*  
( \* )

C'EST donc toi que je presse , urne simple & chérie ,

Où la feuille du myrthe au cyprès se marie !

C'en est fait , il n'est plus ce chantre harmonieux ,

Qui parlait aux mortels le langage des dieux !

Astre brillant & pur , dans sa courte carrière ,

Il versa doucement sa tranquille lumière.

L'amitié jusqu'à lui vint m'ouvrir un accès ;

J'enviai ses talens , & non pas ses succès.

Rivaux toujours unis , ensemble nous franchîmes

Les rocs glissans du Pinde & ses hauteurs sublimes.

Déjà l'heureuse palme , à notre œil enchanté ,

---

( \* ) L'auteur a retranché la moitié de cette épître , & corrigé le reste avec tant de soin , qu'il ne craint pas de l'offrir aux regards du public , comme un ouvrage absolument neuf.

Eclatait sous un ciel plein de sérénité ;  
 Notre cœur palpitait d'une joie inconnue ,  
 Qui nous cachait un monstre endormi dans la  
 nue.

Nous respirions tous deux un légitime orgueil.  
 Dieux ! son char de triomphe enfermait son cer-  
 cueil !

La gloire , quelquefois , la gloire , ce phosphore  
 Qui se montre pour fuir , qui trompe , & qu'on  
 adore ,

Vient effleurer ce globe , où regnent les malheurs,  
 De son rapide éclat qui s'éteint dans les pleurs.

Ici tout vient finir : dans cet abyme immense ,  
 Aux portes du trépas , l'égalité commence.

Ici la gloire même a perdu sa fierté ,

Et n'est qu'un bruit stérile au hasard répété.

Mais non : une ame douce en ses écrits respire.

La terre est sa prison , le ciel est son empire ,

L'éternité son terme ; & reprenant ses dons ,

L'olympé s'enrichit des biens que nous perdons.

Sous les cieus épurés , où tu bois l'ambroisie ,

Ah ! c'est toi qui nous plains & qu'il faut qu'on  
 envie.

Pourrais-tu regretter nos serviles grandeurs ,

Nos triomphes si vains , nos plaisirs si trompeurs ;

La médiocrité que sa bassesse irrite ,  
 Usurpant les honneurs qu'on arrache au mérite ,  
 Tous ces lâches mortels , à l'intrigue vendus ,  
 Frappant du même trait les arts & les vertus ?

Quand la mort vint sur toi déployer son empire ,  
 Ton cœur faignait encor des coups de la satire.  
 Ce cœur sensible , ouvert , & facile à blesser ,  
 Est le but où ses traits semblaient tous s'adresser.  
 Que dis-je ! . . ô , mon ami , la rage envenimée ,  
 Même par le trépas à peine est défarmée !  
 L'infortuné talent , proscriit dès le berceau ,  
 N'est point tranquille encor dans la nuit du tom-  
 beau ; ( \* )

La haine qui le suit toujours se renouvelle.  
 On abat une tête , & l'hydre est immortelle. -  
 Dans ce cirque bruyant , témoin de nos travaux ,  
 On a des ennemis , & non pas des rivaux.  
 La discorde a troublé le ciel pur d'Uranie ,  
 Et la haine a posé la borne du génie ;  
 Sous les sombres vapeurs , dopt il se sent atteint ,  
 Son rayon fugitif naît , palit & s'éteint.

---

( \* ) A peine M. Colardeau avait-il les yeux fermés , qu'il parut une satire contre lui ; & l'on a siffé *Gabrielle* , le jour de la première représentation.

L'antique poésie , aujourd'hui détronée ,  
 S'achemine à pas lents , de pavots couronnée.  
 Ce n'est plus , ce n'est plus cette fille des cieux ,  
 Qui construisit l'olympé , & donna l'être aux  
 dieux ;

Qui , du chaos informe où dormait la matiere ,  
 Fit éclore la vie , & jaillir la lumiere ,  
 Alluma de Vulcain l'ancre toujours ardent ,  
 Trempa l'acier de Mars , ou forgea le trident ,  
 Sous la sensible écorce enferma les Dryades ,  
 Joignit l'urne d'Alphée à l'urne des Nayades ,  
 Soupira de Syrinx le douloureux accent ,  
 Suspendit de Phœbé le mobile croissant ,  
 De roses parfema le berceau de l'Aurore ,  
 Attela les courriers du dieu qui la colore ,  
 Et se jouant parmi tant de trésors ouverts ,  
 Des rêves de la fable enrichit l'univers.

C'est une Muse adroite , indigente & glacée ,  
 Gardant en vain l'orgueil de sa gloire éclipsée ,  
 Dépouillant de ses fleurs son front grave &  
 hautain ,

Et mesurant sa marche , un compas à la main ,  
 Une raison timide a surpris son hommage :  
 Altiere dans ses vœux , humble dans son langage ,  
 Elle n'habite hélas ! qu'un ciel sans majesté ,

Où les feux d'un beau jour n'ont jamais éclaté.

Sous l'infidèle abri de sa palme fragile ,  
 L'héritier de Pradon , s'égalant à Virgile ,  
 D'un esprit uniforme , & jamais inspiré ,  
 Aligne tristement son vers décoloré :  
 Un autre , se trainant sur la scène avilie ,  
 D'un appareil funèbre enveloppe Thalie ,  
 Et fier de rembrunir ses caractères faux ,  
 Emeut le spectateur , à force d'échafauds :  
 Voilà , depuis un tems , les fameux personnages ,  
 Dont l'ardente cabale encensa les images !  
 De l'émulation les feux font amortis :  
 Tout éprouve ou ressent la fureur des partis.  
 Honteux acharnement ! inimitié cruelle !  
 Que d'amis de la paix sont affligés par elle !

Mais pourquoi m'arrêter sur de si noirs ta-  
 bleaux ?

Ta Muse , en ce moment , vient m'offrir ses  
 pinceaux.

Poursuis , conduis mon ame à jamais abusée ,  
 Sous l'ombrage fleuri du tranquille Elisée ,  
 Où les chœurs fameux , sans trouble & sans  
 desirs ,

Puisent l'oubli des maux dans le sein des plaisirs.  
 Où suis-je ? ô doux repos ! ô vaste solitude ,

D'où n'approchera plus la vague inquiétude !  
 Un soleil éternel , levé sur ces réduits ,  
 N'y connaîtra jamais l'intervalle des nuits ;  
 La volage espérance , à la fin enchaînée ,  
 Au terme qu'elle atteint pour toujours est bornée ;  
 Et l'on voit en vapeurs fuir nos illusions  
 Sur le muet Léthé , qui dort dans les vallons.  
 Ton fantôme déjà , ceint du plus verd feuillage ,  
 Solitaire & paisible , erre sur le rivage.  
 Mais bientôt Montesquieu sort d'un bosquet  
 divin ,  
 Semblable à ceux de Gnide , embellis sous ta  
 main.  
 Des moissons qu'il fit naître , il te fait des offrandes ,  
 Il t'enlace avec lui de ses propres guirlandes ,  
 Et te découvre au loin l'édifice adoré  
 Qu'éleva son génie , & par toi décoré.  
 Young t'offre un cyprès ; & Racine , moins triste ,  
 Sourit enfin aux vers de l'auteur de Caliste.  
 A ce nom précieux , Tibulle s'empressant ,  
 Te présente Délie , & son luth gémissant.  
 Aux jeux qui l'occupaient , Anacréon fidelle ,  
 Orne ton front serein d'une rose immortelle :  
 Sapho , brûlante encor , & la rougeur au front ,

Te demande des vers pour attendrir Phaon.  
 D'un héros trop ingrat, Didon toujours éprise,  
 Didon court embrasser le chantre d'Héloïse ;  
 Et la Vallière (\*) hélas ! avec de longs sanglots ;  
 Vient, t'aperçoit, soupire, & fuit sous des  
 berceaux.

Eh ! qui fut mieux que toi chanter ce sexe ai-  
 mable ,

Sensible, délicat, presque jamais coupable, (\*\*)  
 Des Muses adoré, des talens amoureux ?  
 S'il abrégéa tes jours, il les rendit heureux.

Objets idolâtrés des rois de l'harmonie,  
 Arbitres de nos chants, & seul prix du génie,  
 Vous dont le tendre éloge a consacré mes vers,  
 Qui par d'aimables loix gouvernez l'univers,  
 Jusqu'au dernier rayon de ma dernière aurore,  
 Laissez-moi parcourir, & parcourir encore  
 Ce dédale brillant, où, par des nœuds de fleurs,  
 Vous fixez sur nos fronts le bandeau des erreurs.  
 Vous seules éveillez, adorables sirenes,

(\*) M. Colardeau avait commencé une épître  
 de la Vallière.

(\*\*) Dites donc *presque toujours coupable*,  
 me dit en m'interrompant feu M. Crébillon fils,  
 à qui je lisais cette épître.

Tous ces feux que l'amour fait couler dans nos  
veines.

La fortune par vous acquiert de la valeur ;  
Vous doublez le plaisir , vous charmez la dou-  
leur ;

Vous animez nos jeux , & jusques à nos songes.  
La triste vérité ne vaut pas vos mensonges.

De son prisme changeant , égaré dans vos mains ,  
L'heureuse illusion éblouit les humains ;

Et le Dieu qui du monde a formé l'assemblage ;  
Vous confia le soin d'embellir son ouvrage.

Pardonne , ô mon ami , ce délire d'un cœur  
Nourri de tes accens , & plein de ta chaleur.

Tu ne peux condamner , après la même ivresse ,  
La sensibilité qui mène à la tendresse.

Ce farouche vieillard qui moissonne toujours ,  
Le tems brise sa faux sur l'autel des amours ;

Ils survivent à tout , rien ne peut s'en défendre.

Leur flambeau , dans la tombe , a réchauffé ta  
cendre.

Oui , oui , tu fus aimer . . . cher aux sensibles  
cœurs ,

Tu connus le plaisir de répandre des pleurs.

Peintre des passions , tu ressentis leur flamme ;

La douce aménité respirait dans ton ame.

Ton génie & tes mœurs, leur abandon charmant,  
 Tout, jusqu'à ta faiblesse, était un sentiment.  
 Puisse hélas ! de cette urne & si triste & si chère,  
 Jusqu'à toi redécoller un rayon salutaire,  
 Qui calme les transports de ce cœur trop ardent,  
 Que nul pouvoir encor n'a rendu dépendant,  
 De ce cœur peu connu, mais content de lui-même,  
 Qui ne se croit heureux que du moment qu'il aime,  
 Qui ne fait point bris, mais qui fait résister,  
 Pardonnez aux méchants, & non les imiter !  
 Temps aux pieds de la mort, l'amour-propre  
 frivole,  
 L'orgueil que tout aigrît, & que rien ne console.  
 O vous, de qui mon nom recueille la fureur,  
 Impostune d'oreille & fatigué le cœur,  
 Sur ces débris formés des dépouilles humaines,  
 Oublions nos débats, & déposons nos haines.  
 Sous des chaînes de fer, au fond de ces caveaux,  
 La Parque inexorable unit tous les rivaux.  
 Venez, n'attendons pas qu'aux bornes de la vie,  
 Le tombeau nous rapproche & nous réconcilie.  
 Et toi, de la conq'rade ami toujours constant,  
 Que rien n'a pu jamais aigrir un seul instant,  
 Toi, de qui les conseils dictés par l'indulgence,

Dans mes sens captivés suspendaient la vengeance ,

Sur ta cendre aujourd'hui vois expirer ces feux !.  
L'ennemi que j'embrasse, est mon frere en ces lieux.

---

VIII. Couplets à mademoiselle \*, aujourd'hui madame \*. Air : *Le connais-tu, ma chere Eléonore.*

Je sens qu'amour-est le bonheur suprême ,  
Car c'est pour toi qu'il a su m'enflammer.  
Et la douceur de chanter ce que j'aime  
Se joint encore à la douceur d'aimer.

Mon cœur long-tems erra de belle en belle ;  
Mais cet aveu ne peut être offensant.  
Qui te connaît cesse d'être infidele ,  
Et qui t'ignore a droit d'être inconstant.

A mes regards tu réunis , Hortense ,  
Tous les objets qui m'avaient enchanté :  
Et je retrouve au sein de la constance  
Tous les plaisirs de l'infidélité.

Par M. DE MURVILLE.



IX. *A madame de \*\*\* , qui demandait à l'auteur si elle devait aller à la cour , où elle était désirée.*

FEMMES sont faites pour charmer  
Cœur délicat qu'il fait aimer.

Le bon Bacchus , dieu d'alégresse ,  
Inspire mainte gentillesse ;  
Par lui les Catons sont maudits ,  
Et gens de bien sont ébaudis.

Or à Bacchus , comme à Cythere ,  
Offrons vœux , encens & prière ;  
Parmi douces joyeusetés ,  
Merrions plaisante & saine vie ,  
Et de notre sort enchantés ,  
D'un rang pompeux n'ayons envie.  
Pourquoi perdre d'utiles jours ?  
Le tems presse , & le plus bel âge  
Est celui qu'au gré des amours ,  
On livre au tendre badinage.  
Qui s'affaire en ce pays-ci ,  
Plus malheureux sera dans l'autre.  
Pour moi , qui de rien n'ai souci ,  
Du plaisir je me fais l'apôtre ;

Mais je veux plaisir sans ennui,  
 Et qui soins n'entraîne après lui.  
 Or vous, en qui git gentillesse,  
 Esprit, beauté, tour gracieux,  
 Que pensez-vous de ces bas lieux,  
 Où pleins d'orgueil & de faiblesse,  
 Les mortels pipés & pipeurs  
 S'agitent pour de vains honneurs ?  
 Bien plutôt goûtez l'avantage  
 D'être oisive & pleinement sage,  
 Préférez les plaisirs flatteurs  
 A l'éclat des fausses grandeurs.

---

X. *Imitation en vers, du commencement des Aventures de Télémaque, par feu M. de Malflatre.*

ULYSSE était parti. Calypso consternée,  
 Aux plus tendres regrets était abandonnée ;  
 Elle avait en horreur la lumière des cieux,  
 Et demandait la mort comme un bienfait des dieux.

Inutiles souhaits ! la mort fuyait loin d'elle,  
 Et pour combler ses maux, elle était immortelle.  
 Les échos étonnés se taisaient dans les bois,  
 Et ne répondaient plus aux doux sons de sa voix :

Seulement au milieu d'un silence farouche ,  
 Le nom d'Ulyse encore échappait de sa bouche.  
 Témoins de ses chagrins , mais sans la consoler ,  
 Ses nymphes la servaient & n'osaient lui parler.  
 Seule elle allait souvent porter sa rêverie  
 Sur le gazon naissant de son isle fleurie :  
 Mais loin de modérer le trouble de son cœur ,  
 Ces beaux lieux ne faisaient qu'irriter sa douleur ,  
 Et lui parlant toujours de son amant volage ,  
 De ses plaisirs passés lui rappelaient l'image.  
 Immobile souvent sur ces rochers déserts ,  
 Elle arrosait de pleurs le rivage des mers.  
 Là , des eaux tristement parcourant la surface ,  
 Ses avides regards cherchaient encor la trace  
 De ce vaisseau jaloux qui fuyant sur les flots ,  
 Pour jamais à ses yeux enleva son héros :  
 Soudain elle aperçut , sur les plaines profondes ,  
 Les débris d'un navire abymé dans les ondes ,  
 Un gouvernail , un mât , des cordages flot-  
 tans , &c.



**XI.** *Fragment du poëme de la nature, par M. le Brun, secrétaire des commandemens de feu monseigneur le prince de Conty.*

**HEUREUX** qui, soulevant une chaîne importune,

Détache ses destins du jeu de la fortune,

Et sans la fatiguer de soupirs éternels,

Cultive de ses mains les guérets paternels !

Moins envié peut-être, & plus digne d'envie,

Aux mortels indiscrets il dérobe sa vie.

Loin des folles rumeurs d'un vulgaire odieux,

L'innocence des champs rend l'homme égal aux dieux.

Libre au sein des forêts, sa vertu solitaire

Y rompt des préjugés la chaîne héréditaire.

. . . . .

Oui, la cour de Palès est l'asyle du sage.

C'est là que de lui-même il fait l'apprentissage ;

Seul avec la nature, errant parmi les bois,

Il contemple de loin la fortune & les rois ;

Du songe des grandeurs l'image passagère

Disparaît devant lui comme une ombre légère ;

Et tous ces dieux mortels, ouvrages de nos mains,

Rentrent , à ses regards , au niveau des humains.

Tel à des yeux divers le spectacle varie.

Tel aux yeux du pasteur , couché dans la prairie ,

Le chêne , qui déploie un front démesuré ,

Semble être un citoyen de l'empire azuré ;

Mais au regard perçant de l'aigle vigilante

Qui pénètre des airs la voûte étincelante ,

L'orgueil du chêne rentre au niveau des fillons ,

Et se mêle aux tapis de nos humbles vallons ;

Mais cette aigle si fiere , & planant sur la nue ,

Des regards du soleil est à peine connue ;

Et ce même soleil n'est aux regards des dieux ,

Qu'une étincelle , un point , dans l'abyme des  
cieux.

Voilà donc tes degrés , ô superbe existence ! &c.

*XII. Fragment sur la reproduction des corps ,  
tiré d'un poëme sur la nature , par M. de  
Fontanès.*

Océan , dont jamais ne décroissent les bords ,

Dans un flux mutuel entretient (\*) tous les corps.

Ils meurent à nos yeux , mais pour se reproduire :

Les germes créateurs ne peuvent se détruire.

L'ouvrier tout-puissant , ce ministre de Dieu ,

(\*) La nature.

Qui , comme Dieu lui - même , est présent en tout  
lieu ,

Le mouvement fécond , dont la force éternelle  
Rapproche , assemble , accroit , défunit , renou-  
velle ,

Sans perdre un seul atôme , en des membres  
divers

Façonne à chaque instant le corps de l'univers.

Ainsi dans le grand tout , rien ne périt , tout  
change.

Dieu dit : l'homme à sa voix s'éleve de la fange ,  
Sur le monde , en pleurant , ne se traîne qu'un  
jour ,

Et rentre au sein des champs qu'il nourrit à son  
tour.

L'animal destructeur , à sa propre existence

Des végétaux broyés réunit la substance ;

Et quand la terre avide en ses flancs l'a repris ,

Les végétaux naissans dévorent ses débris.

L'un par l'autre , comme eux , les métaux se fé-  
condent.

De ces trois grands états les sujets se confondent ,

Et par un autre peuple à toute heure adoptés ,

Quittent leurs premiers noms pour des noms  
empruntés.

106. JOURNAL HELVETIQUE.

O tems ! dont le vol fuit , & sans fin recommence ,

O tems ! fais des saisons tourner la roue immense ,  
Que les ans sur les ans reviennent s'entasser ;  
La nature , en travail , ne saurait se lasser.

Là , de ses dents d'airain ta bouche la dévore ;  
Là , se couvrant de fleurs , elle brille à l'aurore.  
Tu frappes ; & toi-même , apaisant ton courroux ,

Lui rends les nourrissons qui tombent sous tes coups.

Depuis le premier jour , dans un ordre fidele ,  
Mere auguste , & semblable à l'antique Cybele ,  
De ses faibles enfans elle anime l'effaim ;  
Soutenus dans ses bras , ils lui pressent le sein ,  
L'implorent à la fois ; & sa vaste tendresse  
Leur partage un lait pur , qui s'écoule sans cesse :

Mais quand leur multitude accable ses vieux ans ,  
Ses fils , pour la payer de ses dons bienfaisans ,  
Transmettant à leur race une vie éphémere ,  
D'un suc toujours égal rajeunissent leur mere ,  
&c.



---

XIII. *L'alouette. Fable traduite de l'allemand, de Weifs.*

DIEU ! c'est donc là ta récompense ! tu viens encore réjouir la terre par ton chant agréable & doux, tu viens annoncer que le printems va renaître, avec son aurore brillante & ses fleurs ; mais je ne te réponds pas que l'homme ingrat, pour prix de la joie que tu lui inspires, ne te donne la mort.

Hélas, intéressante alouette, je sens, oui je sens combien on t'outrage, & j'en gémis. Tu tomberais dix fois sous ma main, que je ne pourrais être si barbare. Ne louons pas cependant trop mon humanité ; car ce soir, & j'allais l'oublier, nous mangeons des alouettes.

---

XIV. *Distique mis au bas de la Diane de M. Allegrain.*

Sous ce marbre imposteur, toi que Diane attire,  
Crains le sort d'Actéon ; tu vois qu'elle respire.

Par M. GUICHARD.

*Hac tibi si quondam nituisset gratia forma,  
Delia, cessisset victa decore Cypris.*

Par M. ECH\*\*\*.



## QUATRIEME PARTIE.

L E

## NOUVELLISTE SUISSE.

### T U R Q U I E.

**C**onstantinople. Quoique de fréquentes conférences aient encore lieu entre le ministre de Russie & ceux de la Porte, dans la vue de terminer amiablement, s'il se peut, les différends qui occupent les deux cours, il se fait cependant en cette capitale & ses environs, des préparatifs de guerre, comme si l'on s'y croyait menacé de quelque attaque imprévue. On s'attache principalement à fortifier les châteaux construits sur le canal : on en élève un nouveau, auquel cinq cents ouvriers travaillent nuit & jour, sous la direction du baron de Tott, afin que la Porte soit toujours la maîtresse de l'entrée de la mer Noire, contre toutes les entreprises de la Russie. Le capitain-pacha, chargé particulièrement de veiller sur ce passage, parcourt assidument la côte pour accélérer les travaux destinés à la mettre à l'abri de toute attaque. La flotte qu'il com-

mande, composée de neuf grands vaisseaux & de quatre galeres, est toujours dans le canal, prête à appareiller au premier ordre. Elle va être augmentée de huit vaisseaux, dont deux se construisent dans les chantiers de cette capitale, & on y ajoutera trente bâtimens Albanois & Dulcignotes, de différentes grandeurs. D'un autre côté, on forme des magasins pour la subsistance d'une armée de terre; on augmente les garnisons des places frontieres, on incorpore des Janissaires dans d'autres troupes, & l'on hausse leur paie; mais tous ces préparatifs pourraient n'avoir pour but que de contenter le peuple qui paraît incliner pour la guerre, ou plutôt d'obtenir de la Russie, qu'elle consente à retirer toutes ses troupes de la Crimée: après quoi la Porte, à ce qu'on assure, ne fera plus difficulté de reconnaître Sahib-Gueray. Le gouvernement a imposé au peuple le silence le plus rigoureux sur tout ce qui peut avoir rapport à la guerre, & n'a fait par-là que d'exciter de plus en plus sa curiosité.

#### R U S S I E.

*Petersbourg.* Entre les divers événemens dont S. M. le roi de Suede a été le témoin pendant son séjour dans cette capitale, on doit remarquer l'anniversaire de l'avènement de S. M. au trône, qui a été célébré plus glo-

rieusement pour cette souveraine par l'abolition de plusieurs impôts, & l'octroi d'un grand nombre de graces, que par la magnificence qui a décoré cette fête.

Les députés de Sahib-Gueray, au nombre de six, sont arrivés ici pour annoncer à la cour l'élection du nouveau kan; ils ont reçu, suivant le rite oriental, des castans d'honneur; & après avoir eu audience du comte de Romanzow & du comte d'Osterman, vice-chancelier de l'empire, ils ont été admis à celle de l'impératrice, à qui ils ont notifié cette élection comme faite unanimement, & demandé pardon des démarches inconsidérées & irrégulières de leur nation à l'égard de la Russie; suppliant S. M. I. de continuer à favoriser de sa puissante protection, la liberté, l'indépendance & la forme de gouvernement établie dans leur patrie, &c. Ils ont reçu la réponse la plus gracieuse sur tous ces objets.

Un vaisseau, expédié de Constantinople par la compagnie Russe qui y est établie, & ayant à bord des marchandises anglaises, hollandaises & du Levant, est heureusement arrivé à Tangarok. C'est le premier bâtiment moscovite qui, après avoir fait le tour de l'Europe, soit arrivé en Russie, en passant par la capitale de l'empire Ottoman.

Selon les nouvelles que l'on reçoit de la

Crimée, tout y est fort tranquille, & l'on construit des habitations à Jenicalé & à Tangarok pour les Grecs qui s'y sont réfugiés.

L'officier Russe, qui avait entrepris de faire sauter les cataractes du Niéper, s'étant transporté sur les lieux, a jugé que l'exécution en était impossible, & l'on se bornera à continuer le canal de jonction dont on a parlé.

### P O L O G N E.

*Varsovie.* Numan-Bey, internonce de la Porte, étant arrivé à Lublin, le comte Rezewaski, maréchal de la couronne, a été nommé par le roi pour le recevoir & le complimenter; & le comte Braniki, à qui ce droit semblait appartenir en qualité de grand-général de la couronne, s'est retiré à la campagne.

Le roi s'occupe assidument des progrès de l'éducation nationale, & sur-tout de celle du college des nobles, & S. M. a voulu en faire la visite elle-même.

Le général-major Coccji, officier au service de la Pologne, qui était parti avec l'agrément de S. M. pour aller visiter ce que la Grece & les isles de l'Archipel offrent de plus curieux, est arrivé ici, venant de Constantinople. Comme il avait pris son retour par la mer Noire, le bâtiment sur lequel il était monté a fait naufrage, & il n'a pu sau-

ver qu'une partie des curiosités naturelles & des antiquités qu'il avait rassemblées dans le cours de ses voyages.

Numan-Bey, internonce de la Porte, après avoir fait quelque séjour dans les principales villes situées sur sa route, arriva le 11 août à une maison de plaisance appartenant au roi, & fit son entrée solennelle dans cette capitale, & le 25 il fut admis à l'audience du roi; cérémonie qui fut exécutée avec la plus grande pompe: on le croit chargé de quelques négociations assez importantes pour l'obliger à rester en Pologne plus long-tems qu'on ne l'avait d'abord annoncé.

Tandis que l'on continue d'exiger dans les douanes Prussiennes des droits très-considérables sur les marchandises importées dans la Pologne ou qui en sortent, la cour de Vienne travaille à procurer, par la Bohême, une route moins onéreuse pour cette importation, & a fait baisser de deux pour cent le droit de transit dans ce royaume. Il y a eu quelques débats entre les commandans Prussiens & des gentilshommes Polonais, sur les frontieres, pour des enlevemens d'hommes & des violations de territoire. La cour de Berlin, sur les plaintes du conseil permanent, a nommé des commissaires, chargés de vérifier les faits &  
de

de redresser les griefs, s'il y en a.

Un grand nombre de familles juives, peu satisfaites de la maniere dont on en use dans la Pologne, à l'égard des gens de leur nation, ont pris le parti de se rendre à Constantinople, & de s'établir dans cette capitale & les environs.

A L L E M A G N E.

*Vienne.* L'empereur qui, dans le cours de ses voyages, s'est attaché particulièrement aux objets qui concernent le commerce, a envoyé ordre à Trieste, d'acheter, pour le compte de la cour, douze vaisseaux marchands, destinés à transporter les denrées du pays chez l'étranger. Le desir que la cour a de tenter l'établissement d'un commerce avec la Turquie, par le Danube, l'a engagée à reprendre en objet cette navigation, & à faire partir pour Constantinople deux navires chargés des productions de la Hongrie & d'autres provinces. On ne perd pas de vue non plus, le commerce par la mer Noire.

Le marquis de Vivalda, ministre du roi de Sardaigne auprès des états généraux, est arrivé en cette capitale pour y remplacer, avec le même titre, le comte de Scarnasis qui passe à la cour de France.

*Berlin.* S. M. vient de perdre deux officiers du premier mérite; l'un est le comte

Otton de Schwerin, lieutenant-général de cavalerie, &c. décédé à Stettin, à l'âge de soixante-seize ans, après en avoir consacré sous trois regnes, quarante-quatre au service de la maison royale; l'autre est le baron de Dieskau, aussi lieutenant-général & inspecteur général de l'artillerie, &c. mort à Berlin, également âgé de soixante-seize ans, dont il en avait employé cinquante-cinq à servir ses souverains.

Le roi est heureusement de retour en cette capitale, du voyage que S. M. a fait en Silésie, accompagnée de S. A. le prince de Prusse, du prince de Wirtemberg & de plusieurs autres seigneurs.

#### I T A L I E.

*Rome.* Les commissaires nommés par S. S. pour examiner la possibilité du dessèchement des marais Pontins, & les moyens d'exécuter cette importante entreprise, ayant fait leur rapport, le projet qu'ils ont présenté a été agréé, & l'on va travailler à son exécution, en prenant les mesures nécessaires pour que les ouvriers qu'on y emploiera ne risquent pas de périr par l'infection.

La cour de Rome éprouve quelques difficultés de la part de celle de Lisbonne, qui prétend que le patriarche de cette ville est cardinal - né en qualité de chef du clergé Portugais. C'est ce qui a engagé le saint-pere

à renvoyer encore la création des cardinaux des couronnes.

A la requiſition de l'impératrice-reine, la ville d'Olmutz a été érigée en archevêché, & il ſera formé du démembrement de ce vaſte diocèſe un nouvel évêché à Brinn.

La congrégation, nommée pour examiner l'affaire des péages, n'ayant pas trouvé que la plupart de ceux qui les exigeaient fuſſent fondés en titres ſuffiſans, a rendu pluſieurs décrets qui les déclarent non recevables & déchus de toutes prétentions. Il en réſultera une diminution dans le prix courant des denrées de première néceſſité. La chambre apoſtolique a permis à tous ceux qui deſireraient d'acquérir ou de prendre à bail les biens des ci-devant jéſuites, ſitués à Aſcoli, ou dans ſon territoire, de faire leurs offres dans l'eſpace de deux mois.

Le grand-duc de Toſcane a fait publier un nouvel édit, qui ordonne à tous les tribunaux de rendre la juſtice aux pauvres ſans aucune rétribution, & réduit à moitié les frais des procès que pourront avoir les autres citoyens, qui ſans être riches, ſubſiſtent par leur travail : mais les plaideurs ſeront obligés de produire des certificats.

On apprend de Florence, que S. A. R. a rendu une ordonnance qui règle la police intérieure des couvens, & défend à tous les

supérieurs d'infliger aucune peine aux religieux & dans aucun tems, sans lui avoir exposé auparavant l'affaire, & avoir obtenu son consentement exprès.

Un courrier dépêché de Naples, a apporté la nouvelle que S. M. la reine des deux Siciles, était heureusement accouchée d'un second prince.

Don Philippe, fils aîné de S. M. C. Charles III, est mort de la petite vérole dans la trente-unième année de son âge.

Il Les lettres de Turin portent, que le marquis d'Aigue-Blanche, premier ministre, a demandé & obtenu sa démission, avec une pension de 8000 livres, & que son département, qui était celui des affaires étrangères, a été donné au comte du Perron.

*Lisbonne.* La reine continue à déployer ses faveurs, sur ceux qu'elle fait avoir essayé quelque persécution sous le regne précédent: l'évêque de Coimbre est retourné dans son diocèse, où il a été reçu avec la plus grande joie. S. M. lui avait écrit à ce sujet la lettre la plus flatteuse, avec ordre de la faire inscrire dans les registres de la chancellerie épiscopale. Elle a voulu voir le registre où se trouvait l'ordre du feu roi, qui déclarait cet évêque coupable du crime de lèse-majesté, & elle l'a rayé de sa propre

mâin. L'université de la même ville, dont le marquis de Pombal était le restaurateur, a fait abattre sa statue, placée dans une de ses salles. Don Jean de Tavora, mis en prison & détenu pendant plusieurs années, a non-seulement recouvré sa liberté, mais a de plus été gratifié du gouvernement d'Elvas & des Algarves, avec le grade de maréchal de camp.

La reine douairiere se propose de passer en Espagne, pour y voir le roi son frere, & l'on fait les préparatifs de son départ. Un détachement des gardes du corps de Portugal, l'accompagnera jusqu'à la frontière, où celui d'Espagne viendra le remplacer. On ne doute pas que la paix ne soit conclue entre les deux puissances, quoique les hostilités se continuent encore au-delà des mers.

#### A N G L E T E R R E.

*Londres.* Le colonel Faucit, que la cour a employé en diverses cours d'Allemagne, pour recruter de nouvelles troupes, est de retour en cette capitale. On assure qu'il a obtenu du Landgrave de Hesse-Cassel & du duc de Brunswick, six mille hommes que le gouvernement prend à sa solde, & qu'on fera passer en Amérique, dès qu'ils seront enrôlés.

Les motifs qui ont déterminé la garnison

de Ticondérago à abandonner brusquement un poste bien fortifié, & que l'on avait jugé de la plus grande importance, se trouvent exposés en détail, dans une longue lettre adressée au congrès, par le major général Saint-Clair, qui y commandait en chef. Ces motifs se tirent du petit nombre de troupes, qui étaient sous ses ordres, de la construction de ce fort en bois, & par conséquent de la facilité de le détruire avec des bombes, de ce qu'il ne pouvait recevoir aucun secours du fort *Indépendance* ni d'ailleurs, &c. On ne fait point encore quel cas le congrès aura fait de ces raisons, ni quel jugement il aura porté d'une conduite & d'une retraite qui ont étonné toute l'Europe.

Quelle contradiction qui ait régné jusqu'ici dans les nouvelles concernant la guerre en Amérique, elle n'égale point encore celle des avis que l'on reçoit touchant les suites de cet événement. On n'est pas mieux instruit au sujet de la grande expédition entreprise par les deux frères Howe, & qui a donné lieu à l'abandon des Jerseyes & à l'embarquement de toute l'armée, après avoir essuyé quelque échec dans sa retraite. Ces préparatifs & ces mesures ne peuvent avoir, ce semble, d'autre but que de se rendre maîtres de Philadelphie ou

de Boston, & d'engager le général Washington à faire quelque fautive démarche, en le tenant dans l'incertitude sur le véritable but qu'on se propose. Des avis qui ont obtenu quelque degré de créance, portent que toute cette formidable armée s'étant présentée à l'embouchure de la Delaware dans le dessein de pénétrer jusqu'à la première de ces deux villes, elle en avait trouvé les bords si fortement retranchés & si bien garnis d'artillerie, qu'il lui était devenu nécessaire de se retirer, & de porter ses vues ailleurs. D'autres prétendent que ce n'était qu'une ruse, & qu'elle a produit son effet. On est également incertain sur le sort de Boston, que les uns disent pris, & d'autres sauvé. Mais le silence que la cour garde, quoiqu'elle ait reçu diverses dépêches de l'Amérique, semblent prouver qu'il ne s'y est rien passé d'important depuis la prise de Ticondérago. Il reste encore le fort Edouard à prendre & une longue route à faire, pour que le général Burgoyne puisse pénétrer dans l'intérieur des provinces, & que la grande armée ait débarqué quelque part avec avantage, pour opérer la jonction à laquelle les Anglais aspirent. On fait que les troupes qui formaient la garnison de Ticondérago, ont reçu un renfort considérable & l'on prétend que les Insurgens ont atta-

qué & battu un détachement de l'armée du général Anglais.

Le retour du général Carleton est certain. Le lieutenant-général Haldiman, originaire de la ville d'Yverdun en Suisse, & depuis long-tems attaché au service de la Grande-Bretagne, est nommé gouverneur du Canada, & se dispose à partir pour Québec. Il s'est fait une nombreuse promotion dans le militaire Anglais; mais le major général Prescott n'y a pas été compris, & il n'aura de part aux faveurs de la cour, qu'après qu'il se sera pleinement justifié de son enlèvement, dont on lui fait un crime.

Les armateurs Américains continuent à faire de nombreuses prises, dans divers parages de l'Europe & du nouveau monde, & leur nombre augmente au lieu de diminuer, quoique quelques-uns d'entr'eux soient tombés entre les mains des Anglais. Lorsqu'ils se sont emparés de quelques bâtimens, & qu'ils rencontrent des vaisseaux neutres, ils les obligent de prendre sur leurs bords la partie des équipages prisonniers qu'ils ne jugent pas à propos de garder, en exigeant d'eux qu'ils les débarquent sur les côtes d'Angleterre.

Le port de la Martinique est rempli de ces armateurs, qui font continuellement des prises; d'autres croisent le long des côtes

de l'Irlande, y font des descentes & enlèvent des toiles, dont on blanchit une grande quantité dans ce royaume.

L'anniversaire de l'indépendance de l'Amérique a été célébré à Boston, avec la plus grande solennité & tout l'enthousiasme que peut inspirer l'attrait de la liberté, à un peuple qui vient de le goûter. La part que les citoyens de tous les ordres ont pris à cette fête, caractérise les sentimens qui les animent, & qui ne s'altéreront pas, quel que soit le succès des armes anglaises en Amérique. Malgré les ordres donnés par la cour de France, dans tous les ports du royaume, & dont on a parlé, les armateurs insurgens ne laissent pas que d'y amener des prises, & de trouver le moyen de les y vendre. Lorsque le court espace de tems qu'on leur accorde, ne suffit pas pour cette opération, ils restent en rade, & de petits bâtimens français vont leur porter ce dont ils peuvent avoir besoin, prenant en échange les marchandises dont ils veulent se défaire. C'est un expédient que les vaisseaux anglais ne sauraient rendre inutile, à moins que d'employer des procédés que la France ne verrait sans doute pas d'un bon œil.

Le général Washington a publié un manifeste, en réponse à la déclaration du général Burgoyne, & dans lequel il justifie

les vues du congrès, en faisant voir à combien peu de chose se sont réduits les succès des armes britanniques pendant trois campagnes.

Un grand convoi de vivres & de munitions de guerre, est parti sous l'escorte de trois frégates, dont les commandans sont chargés d'instructions pour les commissaires, toujours dans le même goût que les précédentes, savoir, de faire tous leurs efforts pour terminer, avec la présente campagne, cette désastreuse guerre, sans négliger les moyens d'amener les colonies à une réconciliation, sous des conditions raisonnables.

On continue d'attribuer aux corsaires Américains, le dessein de s'emparer de l'isle de S. Hélène; toujours est il certain que tous les vaisseaux de la compagnie des Indes, qui ont accoutumé de s'arrêter dans cette isle pour y faire de l'eau, sont armés chacun de vingt canons & de quatre-vingts-dix-neuf hommes d'équipage.

On prétend que, malgré les déclarations amicales du ministère de Versailles, les Français soutiennent également les colonies révoltées, & que pour animer de plus en plus leur correspondance, le congrès a établi des agens dans les principaux ports du royaume; qu'enfin une vingtaine de négocians Français vont former une compagnie,

pour commercer avec l'Amérique unie, selon le plan qui leur en a été fourni par le docteur Francklin.

Le parlement, qui avait d'abord été prorogé au 30 octobre, vient de l'être à la mi-novembre; tems auquel on espere de recevoir des nouvelles intéressantes de l'Amérique.

L'attention que méritent les conjonctures actuelles, n'empêche pas le roi de s'occuper du soin d'encourager les sciences & les arts. S. M. pour marquer la protection dont elle les honnore, vient d'assigner une somme anuelle de 10000 livres sterling, dont on formera des pensions de 300 liv. chacune, que l'on accordera à tous ceux qui se distingueront dans la carrière des lettres, & que la fortune n'aura pas favorisés.

F R A N C E.

*Paris.* Une frégate du roi, sortant du port de Dunkerque, a été attaquée par deux vaisseaux anglais qui voulaient la visiter. Sur son refus ils l'ont canonnée, & le capitaine s'est vu contraint de se réfugier à Harfleur, d'où il a envoyé son lieutenant à Versailles, pour informer la cour de cet événement.

Un négociant de Bordeaux, pris par les Anglais, conduit à Neu-Yorck, & ensuite relâché, a de même présenté un mémoire

au ministre de la marine. D'autres bâtimens fortis de ce port de France, ont eu le même sort, & n'ont point encore obtenu la liberté de se rendre à leur destination. Le roi ayant besoin de matelots pour ses flottes, a fait prévenir les négocians, dans les principaux ports, de ne point préparer de nouvelles expéditions pour les colonies françaises en Amérique. L'embarquement des troupes destinées à y être transportées, s'exécute en diligence.

Le roi a rendu une ordonnance de police au sujet des nègres que l'on amène en France, & dont le nombre s'était trop augmenté, sur-tout dans la capitale. Aucun d'eux ne pourra sortir du port où il aura été débarqué, sinon pour retourner dans les colonies.

Le comte de Saint-Germain, ministre & secrétaire d'état, au département de la guerre, a demandé & obtenu sa démission; il se retire avec une pension très-considérable, & le prince de Monbarey reste seul chargé des affaires de ce département.

P A Y S - B A S.

*La Haye.* Les Anglais ont encore pris quelques vaisseaux venant de S. Eustache & d'ailleurs: les négocians multiplient leurs plaintes. L'augmentation dans la marine, dont on a parlé, a reçu la sanction des états généraux, & le prince Stathouder va

faire une nombreuse promotion d'officiers.

Tout ce qu'on fait de l'accommodement conclu avec le roi de Maroc, c'est qu'il contient les mêmes articles que le traité de 1775.

Deux bâtimens Américains ayant fait voile de Philadelphie directement pour la Hollande, l'un d'eux a échoué sur nos côtes; mais l'autre arrivé à Rotterdam, y a vendu sa cargaison publiquement, sans que l'ambassadeur d'Angleterre s'y soit opposé.

S U I S S E.

*Berne.* La société économique de cette ville vient de recevoir, par le canal de MM. de Candole, Lavit & compagnie, négocians à Geneve, de la part d'un voyageur, qui a passé dernièrement par ladite ville, cinquante louis neufs destinés au même usage que nous avons annoncé d'une pareille somme, le 15 février de cette année. Le généreux anonyme, auquel la société témoigne ici sa reconnaissance, lui a remis le choix d'employer ces cinquante louis, ou à augmenter le prix, ou à distribuer des *accessit*. L'étendue & l'importance du sujet, l'ont déterminée à préférer le premier parti. Cent louis neufs seront donc adjugés à l'auteur du meilleur mémoire, sur la matière déjà proposée, savoir : *Composer & rédiger un plan complet & détaillé de législation sur*

*les matieres criminelles sous ce triplé point de vue : 1. Des crimes & des peines proportionnées qu'il convient de leur appliquer. 2. De la nature & de la force des preuves & des présomptions. 3. De la maniere de les acquérir par la voie de la procédure criminelle, en sorte que la douceur de l'instruction & des peines soit conciliée avec la certitude d'un châtement prompt & exemplaire, & que la société civile trouve la plus grande sûreté possible, combinée avec le plus grand respect possible pour la liberté & l'humanité.* Le prix sera adjugé à la fin de 1779, & les pieces de concours doivent être adressées franches de port à M. le docteur Tribolet, secrétaire perpétuel de la société. Elles seront reçues jusqu'au premier juillet 1779, & pourront être écrites en latin, français, allemand, italien ou anglais. Le nom de l'auteur sera renfermé dans un billet cacheté, qui portera la même devise que le mémoire qui l'accompagnera.

*Lucerne.* Ensuite d'une bulle obtenue de S. S. Pie VI, glorieusement régnant, par les soins de S. E. le nonce apostolique, & sur la recommandation de notre souverain magistrat, les chanoines du noble chapitre de S. Léodégaire de cette ville, ont obtenu le droit de porter sur la poitrine une croix d'or, attachée à un ruban bleu

de l'ciel, bordé de blanc. Ce chapitre est très-ancien; il fut fondé environ l'an 695, par Wichard, duc de Souabe, & il a été gratifié en divers tems de plusieurs privilèges par le saint siege. En vertu de la même bulle, le T. R. prévôt de ce chapitre célébra, le 15 août dernier, une messe solennelle, revêtu de la mître.



## T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. Descriptions des arts & métiers, &c. page 3	
II. Système complet d'éducation publique, physique & morale, &c.	15
III. Opuscules de physique animale & végétale, &c.	24
IV. Lettres sur différens sujets, écrites pendant le cours d'un voyage en l'Allemagne, &c.	30
II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.	
I. Campi Phlegrai &c. c'est-à-dire, les champs de Phlegra, &c.	35
II. Eloge de Michel de l'Hospital, chancelier de France, &c.	41
III. Physicalische Belustigungen, &c. c'est-à-dire, amusemens physiques, ou observations microscopiques, &c.	46

## VI. De amplitudine prærogativæ, &amp;c. 47

## III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Lettre aux éditeurs.* 49
- II. *Oeuvres du chevalier Von Linné, &c.* 56
- III. *Problème de géométrie, &c.* 58
- IV. *Remercimens d'une dame à son avocat, sur le gain de son procès.* 60
- V. *Description des environs de \*\*.* 62
- VI. *Oeuvres de messire Antoine Arnauld, docteur de la maison & société de Sorbonne, proposées par souscription, &c.* 66
- VII. *Lettre aux éditeurs du Journal Helvétique.* 77
- VIII. *Couplets à mademoiselle \*, &c.* 99
- IX. *Aux manes d'un poète. Par M. Dorat.* 99
- IX. *A madame de \*\*\*, &c.* 100
- X. *Imitation en vers, du commencement des Aventures de Télémaque, &c.* 101
- XI. *Fragment du poème de la nature, par M. le Brun, &c.* 103
- XII. *Fragment sur la reproduction des corps, tiré d'un poème sur la nature, &c.* 104
- XIII. *L'alouette. Fable traduite de l'allemand, de Weifs.* 107
- XIV. *Distique mis au bas de la Diane de M. Allegrain.* *ibid.*
- XV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe. 108